

Javier Solana

- 3** Un moment déterminant pour l'OTAN:  
Les décisions du Sommet de Washington et la crise du Kosovo

M. l'Ambassadeur Sergio Balanzino

- 9** Le soutien humanitaire de l'OTAN aux victimes de la crise du Kosovo

Général Wesley K. Clark

- 14** Quand l'usage de la force devient nécessaire:  
la réponse militaire de l'OTAN à la crise du Kosovo

Anthony Cragg

- 19** Un nouveau Concept stratégique pour une ère nouvelle

M. l'Ambassadeur Klaus-Peter Klaiber

- 23** Le Plan d'action pour l'adhésion: la porte de l'OTAN reste ouverte

Frank Boland

- 26** L'Initiative sur les capacités de défense — l'OTAN se prépare aux défis de l'avenir

Charles J. Dale

- 29** Vers un Partenariat pour le XXI<sup>e</sup> siècle

Crispin Hain-Cole

- 33** L'Initiative du Sommet sur les armes de destruction massive (ADM): raisons et objectifs

Couverture: La cérémonie d'ouverture du Sommet du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'OTAN, à l'Auditorium Mellon, à Washington, le 23 avril (photo Reuters); un soldat britannique de l'OTAN porte un bébé kosovar dans le camp de réfugiés de Bejane, près de Skopje (photo Belga)



### Infos OTAN

- 28** Nouveau Président du Comité militaire de l'OTAN  
**34** Nouveau Représentant permanent du Portugal



### Documentation du Sommet

- D1** La Déclaration de Washington  
**D1** Déclaration sur le Kosovo  
**D2** Communiqué du Sommet de Washington. Une Alliance pour le XXI<sup>e</sup> siècle  
**D7** Le Concept stratégique de l'Alliance  
**D13** Plan d'action pour l'adhésion (MAP)  
**D16** Initiative sur les capacités de défense

**Rédacteur en chef :** Keir Bonine  
**Rédactrice en chef adjointe :** Vicki Nielsen  
**Assistante de production :** Felicity Breeze  
**Maquette :** Studio graphique OTAN

L'objectif de cette revue, publiée sous l'autorité du Secrétaire général, est de contribuer à une discussion constructive des thèmes atlantiques. Les articles qui y figurent ne représentent donc pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ou de l'OTAN.

Les articles peuvent être reproduits sous réserve de l'autorisation de la Rédaction et de la mention de leur origine. La reproduction des articles signés doit porter le nom de l'auteur.

La Revue de l'OTAN est publiée quatre fois par an en français ainsi qu'en allemand - *NATO Brief*; en anglais - *NATO Review*; en danois - *NATO Nyt*; en espagnol - *Revista de la OTAN*; en grec - *Deltio NATO*; en hongrois - *NATO Tükör*; en italien - *Rivista della NATO*; en néerlandais - *NAVO Kroniek*; en norvégien - *NATO Nytt*; en polonais - *Przegląd NATO*; en portugais - *Noticias da OTAN*; en tchèque - *NATO Review*; et en turc - *NATO Dergisi*.

Un numéro en islandais est disponible une fois par an - *NATO Fréttir*, et des numéros sont aussi publiés, occasionnellement, en russe et en ukrainien.

La Revue de l'OTAN se trouve également sur le réseau Internet, comme d'autres publications de l'OTAN, à l'adresse [HTTP://WWW.OTAN.NATO.INT/](http://www.otan.nato.int/)

On peut se procurer gratuitement des exemplaires de la revue en s'adressant au :

**Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN**  
1110 Bruxelles, Belgique  
Télécopie : (32-2) 707.4579  
Courrier électronique :  
DISTRIBUTION@HQ.NATO.INT

Pour le **Canada** l'adresse est la suivante :

Direction des communications sur la politique étrangère  
Ministère des Affaires extérieures  
et du commerce international  
Promenade Sussex, 125  
OTTAWA, ONTARIO K1A0G2

ISSN 0255-3813

# Un moment déterminant pour l'OTAN: Les décisions du Sommet de Washington et la crise du Kosovo



*Javier Solana  
Secrétaire général de l'OTAN*

*Lors du Sommet du 50e anniversaire, tenu en avril à Washington, les dirigeants de l'Alliance ont pris une série de décisions clés visant à mieux préparer l'OTAN aux défis de sécurité qu'elle risque de devoir affronter au cours de la première moitié du siècle prochain. Le fait que ces problèmes aient été abordés alors même que se déroulait la crise la plus grave que l'Europe ait connue depuis les débuts de l'Alliance atteste la volonté de l'OTAN d'agir face à une dangereuse menace pour la stabilité sur le continent. Dans sa réponse à la crise du Kosovo, l'Alliance a très clairement montré qu'elle défendra les valeurs fondamentales de la communauté atlantique: la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et le règne du droit.*

**L**a 50e année d'existence de l'OTAN est déjà devenue l'une des plus importantes de l'histoire de l'Organisation.

Ces derniers mois seulement, l'Alliance a mené avec succès dans les Balkans une campagne aérienne complexe et intense, et elle dirige à présent une Force multinationale de mise en oeuvre au Kosovo (KFOR), sur la base de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Les

opérations menées ont eu un seul et même objectif: inverser l'effroyable politique de purification ethnique du régime de Belgrade et permettre aux K o s o v o a r s albanais déplacés de regagner leurs foyers dans des conditions de paix et de sécurité.



*Le Secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana (à droite), aux côtés du Président des Etats-Unis, Bill Clinton, s'adresse à la presse lors du Sommet du 50e anniversaire de l'OTAN, tenu à Washington en avril dernier.*

*(photo Belga)*

*Le Président des Etats-Unis, Bill Clinton (à gauche), et le Secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana (au centre), font quelques pas à la tête d'un groupe de dirigeants alliés lors du Sommet de Washington.*

*(photo Belga)*



Dans le même temps, l'Alliance continue de faire largement avancer son projet d'adaptation de l'OTAN au XXI<sup>e</sup> siècle.

Si on les considérait séparément, on constaterait que ces deux activités impliquent déjà de grands efforts. Ensemble, elles montrent bien l'ampleur du défi que l'Alliance doit à présent relever au plan politique, alors que nous entrons dans le deuxième demi-siècle de l'existence de l'OTAN.

Le Sommet de Washington du mois d'avril s'est donc situé à un moment très opportun, car il a offert aux Chefs d'Etat et de gouvernement des pays alliés la possibilité de réfléchir à la crise du Kosovo et à l'adaptation de l'Alliance. Dans les deux cas, nos dirigeants ont approuvé sans réserve la ligne d'action suivie par l'OTAN.

J'ai la conviction que les efforts déployés par l'OTAN pour apporter une paix durable au Kosovo ont été — et

continuent d'être — la juste et bonne réponse à une politique indéfendable de répression et de violence menée dans les derniers mois du XX<sup>e</sup> siècle. L'Alliance ne pouvait se contenter de regarder le gouvernement yougoslave faire délibérément subir des atrocités aux Kosovars albanais (purification ethnique, massacres, suppression de l'identité de tout un peuple). De telles atrocités ne pouvaient rester sans réponse si nous avons le pouvoir d'intervenir.

Depuis le début de la crise du Kosovo, la communauté internationale et l'OTAN n'ont épargné aucun effort pour parvenir à une solution pacifique. Le déclenchement des opérations militaires a été un dernier recours, après que le régime de Belgrade eut rejeté toutes les propositions de règlement politique. C'est alors que l'Alliance a lancé ses actions militaires, qui avaient uniquement pour but de mettre fin à la violence et d'inverser la politique répressive des dirigeants yougoslaves. Elles n'ont jamais visé le peuple serbe.

Plusieurs milliers de réfugiés kosovars passent en Albanie au poste frontière de Morina, le 4 mai, en signalant que le convoi a essuyé des tirs de la police serbe, qui a emmené plusieurs hommes.  
(photo Reuters)

Le président finlandais Martti Ahtisaari, envoyé de l'Union européenne (à gauche), et l'envoyé de la Russie, Viktor Tchernomyrdine (au centre), rencontrent le président yougoslave Slobodan Milosevic (à droite au premier plan) à Belgrade, le 3 juin, afin d'obtenir qu'il accepte le plan de paix de la communauté internationale pour le Kosovo.  
(photo AP)



Aujourd'hui, avec le retrait des forces serbes et le déploiement de la KFOR, l'espoir renaît pour le peuple du Kosovo. Notre unité et notre détermination ont contraint le président Milosevic à faire droit aux exigences de la communauté internationale: arrêt de la violence, retrait des forces serbes du Kosovo, déploiement d'une force de sécurité internationale, retour des réfugiés dans leurs foyers, recherche pour la province d'une solution politique durable reposant sur l'autonomie au sein de la République fédérale de Yougoslavie.

Le conflit du Kosovo a maintenant pris fin. Les actions hostiles menées par les forces armées et la police serbes contre les civils kosovars ont cessé, à l'exception de quelques incidents isolés. En même temps, le déploiement de la KFOR est bien lancé. Lorsqu'elle aura atteint son plein effectif, la KFOR comptera quelque 50.000 hommes et femmes. Elle assurera la sécurité nécessaire aux civils déplacés de l'intérieur au Kosovo, aux déportés et réfugiés

regagnant leurs foyers et aux organismes humanitaires internationaux leur apportant un soutien. Elle fera également respecter les droits de tous les habitants du Kosovo, quelle que soit leur origine ethnique.

Les réfugiés kosovars installés dans les camps de fortune d'Albanie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine<sup>(1)</sup> se préparent à rentrer chez eux. Victimes de la politique de répression du président Milosevic, ils ont été expulsés par centaines de milliers. L'Alliance aide les deux pays et d'autres pays voisins de la Yougoslavie à maintenir leur stabilité — en fait, elle a commencé à leur prêter assistance dès l'été dernier, lorsque sont apparus les premiers signes d'un risque de déstabilisation. Les actions humanitaires de l'OTAN ont revêtu une importance cruciale pour la fourniture de secours d'urgence aux flots de réfugiés qui semblaient ne jamais cesser de franchir les frontières. Par ailleurs, à mesure que les troupes de la KFOR se déploieront, elles mettront tout en oeuvre pour répondre aux besoins immédiats des milliers de personnes déplacées de l'intérieur au Kosovo, jusqu'à ce que les organismes de secours civils soient en mesure de prendre le relais.

Si nous avons pu mener à bien la campagne aérienne, c'est que Belgrade a compris que l'Alliance ne céderait pas sur les conditions fixées par la communauté internationale. Le Sommet de Washington a renforcé le message que nous lançons à Belgrade: l'OTAN allait poursuivre sa mission jusqu'à son total accomplissement.

Cependant, le Sommet n'a pas été consacré uniquement au Kosovo. Il a aussi constitué une réunion de travail au cours de laquelle de nouvelles initiatives ont été adoptées et d'autres menées à leur terme, toujours dans un seul et même but: préparer l'OTAN à faire face aux défis de sécurité qui l'attendent.

## Une vision à long terme pour l'Europe du sud-est

Le Sommet a fourni une occasion de lancer des travaux sur une série d'initiatives visant à renforcer la sécurité dans l'Europe du sud-est. Ces initiatives viendront en complément d'autres actions menées par l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). L'OTAN dispose d'un certain nombre de moyens pour apporter son concours à ces actions. Nous avons créé de nouveaux arrangements de consultation entre l'Alliance et les Etats voisins de la Yougoslavie pour les questions relatives à l'Europe du sud-est. Par ailleurs, nous utiliserons les mécanismes en place dans le cadre du Partenariat pour la paix (PPP) et du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) pour concrétiser notre promesse d'assistance. Nous allons, par exemple, promouvoir la coopération régionale au sein du CPEA et mettre sur pied des programmes OTAN spéciaux de coopération en matière de sécurité pour les pays de la région. Nous allons aussi mettre davantage l'accent sur le caractère régional de nos activités et de nos exercices dans le cadre du PPP.

Ces mesures, qui complètent l'aide politique et économique apportée par d'autres institutions, constituent une nouvelle preuve du fait que la communauté internationale

(1) La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.



se préoccupe non seulement de la crise actuelle, mais aussi de la situation qui suivra. Nous nous efforcerons de veiller à ce que les Balkans ne soient pas condamnés à une instabilité perpétuelle.

## Renforcer les capacités militaires de l'OTAN

La situation au Kosovo montre que la diplomatie doit pouvoir s'appuyer sur une force militaire crédible. Pour exercer un effet décisif sur une crise, sans faire courir aux populations civiles des risques excessifs ni exposer inutilement nos propres troupes, il faut un commandement unifié et du matériel moderne. L'OTAN possède l'un et l'autre, et le Sommet a donné à l'Alliance l'assurance de continuer à disposer des moyens et capacités nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

La nouvelle structure de commandement de l'OTAN, optimisée pour toute la gamme des missions de l'Alliance, dont la gestion des crises, et pour l'apport de contributions de nos Partenaires, va garantir que l'Alliance reste capable de réagir de façon rapide et efficace aux défis, quels qu'ils

soient. Notre nouvelle Initiative sur les capacités de défense a spécifiquement pour objectif de répondre au défi qui consiste à maintenir l'interopérabilité des forces alliées à une époque où la technologie évolue rapidement. Elle aidera l'OTAN à préserver son avance technologique. Le Concept stratégique révisé de l'Alliance, également adopté au Sommet de Washington, établit un nouvel équilibre entre la tâche traditionnelle de l'OTAN, celle de la défense collective, et ses nouvelles missions de gestion des crises. Il permettra ainsi à l'Alliance de demeurer un instrument efficace pour la sécurité et la stabilité dans la région euro-atlantique.

## Constituer des partenariats plus opérationnels

La crise du Kosovo représente un défi pour tous les pays de la région euro-atlantique. Tous ont intérêt à ce que la sécurité et la stabilité y soient maintenues, et tous devraient pouvoir apporter leur contribution. C'est pourquoi l'OTAN a créé des mécanismes tels que le Partenariat pour la paix (PPP) et le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), afin de réunir tous les pays de notre conti-

*Les dirigeants des pays alliés entament un débat approfondi sur le Kosovo au début du Sommet du 50e anniversaire de l'OTAN, le 23 avril, à Washington.*

*(photo Reuters)*



ment dans une approche commune de la sécurité. Ces mécanismes montrent à présent toute leur utilité. L'OTAN apporte une assistance humanitaire aux pays partenaires limitrophes de la Yougoslavie pour leur permettre de venir en aide aux Kosovars victimes de l'épuration ethnique exercée par les forces de sécurité yougoslaves.

Le maintien de la stabilité de ces pays demeure indispensable à la stabilité de l'Europe en général. Au Sommet ont été approuvées des améliorations au PPP visant à donner aux Partenaires un plus grand rôle dans les opérations de réponse aux crises dirigées par l'OTAN et à rendre notre coopération commune plus efficace au plan opérationnel. De même, le CPEA s'est vu accorder une dimension plus opérationnelle, en particulier grâce à l'accent mis sur les actions humanitaires et les secours en cas de catastrophe.

## Renforcer le dialogue et la coopération

Dans le cadre des réunions de Washington, les dirigeants des pays alliés ont rencontré le Président de l'Ukraine, M. Leonid Kouchma, lors du premier Sommet

OTAN-Ukraine. Bien que la Russie n'ait pas souhaité assister aux réunions, les dirigeants alliés ont exprimé leur désir de maintenir avec elle de solides systèmes de consultation et de coopération par l'intermédiaire du Conseil conjoint permanent OTAN-Russie. Ils ont souligné que l'OTAN et la Russie sont trop importantes pour s'ignorer mutuellement. Les relations de l'OTAN avec les six pays du Dialogue méditerranéen ont également été relancées par de nouvelles initiatives visant à approfondir la coopération dans la région méditerranéenne.

## Elargir la zone de stabilité de l'OTAN

La crise du Kosovo montre que notre continent souffre toujours de divisions qu'il importe de surmonter. Nous demeurons résolus à supprimer toutes les lignes de division qui existeraient encore, comme nous l'avons prouvé en accueillant au sein de l'Alliance la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Ce processus va se poursuivre, et la porte de l'OTAN restera ouverte à de futurs membres. A cette fin, le Sommet a inauguré un Plan d'action pour l'adhésion comportant une série de mesures qui aideront les



pays candidats à mieux se préparer à une adhésion future. Nous allons ainsi faire en sorte que le processus d'élargissement de l'OTAN continue de créer des incitations à la réforme en Europe centrale et orientale, et donc à une stabilité à long terme de notre continent.

## Construire une Identité européenne de sécurité et de défense

L'avenir de l'OTAN va aussi impliquer un plus grand rôle pour les Alliés européens et un rééquilibrage des relations vitales entre les deux rives de l'Atlantique. C'est pourquoi, lors du Sommet, les dirigeants des pays de l'OTAN se sont félicités du nouvel élan imprimé aux efforts visant à renforcer la dimension européenne de sécurité et de défense et ont réaffirmé que l'Alliance appuyait ces efforts. Les participants ont pris note des importants progrès réalisés dans la construction de l'Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance sur la base des décisions arrêtées à Berlin en 1996, et ils ont



Le Secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, est accueilli par des réfugiés kosovars au camp de Cegrane, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine\*, le 12 mai.

(photo Belga)

(\*) La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

demandé que cette action soit menée plus avant. Se fondant sur les dispositions établies entre l'OTAN et UEO, l'Alliance se tient prête à définir et à adopter les arrangements nécessaires à une étroite coopération avec l'UE à mesure que cette organisation assumera un plus grand rôle en matière de sécurité. La participation de tous les Alliés européens à cette évolution revêt une importance particulière pour l'Alliance. La nouvelle structure de commandement de l'OTAN et la mise en œuvre du concept de Groupes de forces interarmées multinationales (GFIM) fourniront à l'Alliance de précieux moyens, non seulement pour ses propres opérations, mais aussi pour le soutien d'opérations européennes n'impliquant pas l'ensemble de l'Alliance.

## Maintenir une communauté atlantique dynamique

La crise du Kosovo montre avant tout que l'Europe et l'Amérique du Nord doivent demeurer unies. Leur unité et leur résolution restent nos atouts les plus précieux. C'est grâce à cette unité et à cette résolution que nous avons préservé notre sécurité pendant toute la Guerre froide; c'est grâce à elles que nous l'avons emporté dans la crise du Kosovo, que nous sommes arrivés à une solution politique et que nous nous employons maintenant à faire rentrer l'Europe du sud-est dans l'ensemble du continent. Le soutien sans réserve que nous ont apporté nos nombreux pays partenaires au Sommet de Washington est venu confirmer une vérité fondamentale: les pays de l'Europe et de l'Amérique du Nord ont non seulement un héritage commun, mais une destinée commune.

Les coups du sort n'attendent pas que nous y soyons préparés. En vérité, nous aurions aimé célébrer le 50e anniversaire de notre Alliance dans d'autres circonstances. Nous aurions tous

préféré n'avoir qu'à mettre en relief les réussites de l'OTAN plutôt que d'être préoccupés par une crise frappant une région où notre continent se montre sous son plus mauvais jour. Mais en décidant de nous impliquer en faveur de la paix et de la stabilité à long terme dans les Balkans, nous avons fait clairement savoir que dans notre communauté atlantique, les valeurs ont un sens.

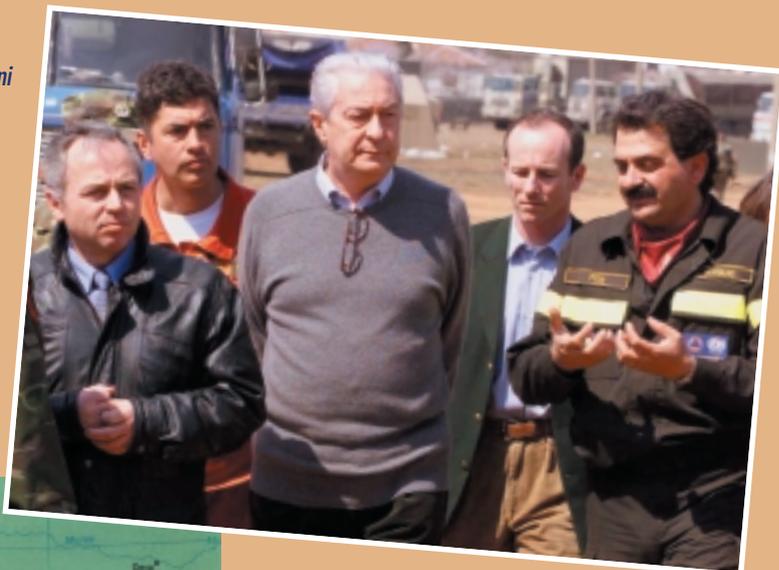
Tel a été le principal message de notre Sommet de Washington, message qui renforcera les nombreuses initiatives issues de cette réunion historique dans l'intérêt de la stabilité et de la sécurité en Europe, message digne de notre communauté atlantique. ♦

# Le soutien humanitaire de l'OTAN aux victimes de la crise du Kosovo



M. l'ambassadeur Sergio Balanzino  
Secrétaire général délégué de l'OTAN

En réponse à l'expulsion massive de réfugiés du Kosovo par les forces yougoslaves, l'OTAN a fait cesser cette purification ethnique par une campagne aérienne frappant ses auteurs, a fourni une assistance humanitaire aux victimes de cette tragédie et va bientôt commencer à aider les réfugiés à rentrer chez eux. Elle s'est employée sans relâche à appuyer l'action des organisations humanitaires visant à atténuer les souffrances des réfugiés en coordonnant le transport aérien et l'entreposage des secours, en construisant des abris et d'autres éléments d'infrastructure, en assurant des soins médicaux d'urgence et en apportant de nombreuses autres formes d'aide. Alors que les forces de l'OTAN entament la mise en oeuvre de la paix, il va leur falloir aider plus d'un million de réfugiés à regagner leurs foyers, au Kosovo, dans un environnement garantissant leur sécurité, et à reconstruire leurs maisons et leur vie.



**A**u cours du premier semestre de cette année, nous avons été témoins du plus grave problème de réfugiés survenu en Europe depuis la Seconde guerre mondiale. L'agression perpétrée au Kosovo par les forces militaires et de police serbes contre les citoyens yougoslaves d'origine albanaise a chassé de chez eux plus de 1,5 million de Kosovars, dont près d'un million ont fui la province ou en ont été expulsés. Cet exode a plongé les Kosovars dans une détresse et dans des souffrances indicibles et a eu des conséquences majeures pour l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine<sup>(1)</sup>, le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine.

En réponse à cette situation, la communauté internationale a lancé une vaste action de secours afin de venir en aide aux réfugiés et aux pays les plus touchés. Cette action, dirigée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), a suscité une large coopération entre les organisations internationales et non gouvernementales (ONG), les pays donateurs et les pays voisins. Il faut, à cet égard, citer tout spécialement le rôle de premier plan joué par l'OTAN, ses Etats membres et ses Partenaires dans l'ensemble de l'action humanitaire. L'OTAN n'est pas elle-même une organisation humanitaire, mais les moyens consid-

M. l'ambassadeur Sergio Balanzino, Secrétaire général délégué de l'OTAN, à l'écoute d'un membre italien du personnel d'assistance au cours d'une visite à un camp de fortune à la périphérie de Kukes, dans le nord de l'Albanie, le 7 avril 1999.

(photo Belga)

Carte reproduite avec l'autorisation de la Perry-Castañeda Library Map Collection, Université du Texas, Austin, [http://www.lib.utexas.edu/Libs/PCL/Map\\_collection/Kosovo.html](http://www.lib.utexas.edu/Libs/PCL/Map_collection/Kosovo.html)

(1) La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

rables dont elle dispose viennent en complément de ceux des organismes de secours et peuvent aider à répondre à nombre des besoins essentiels des réfugiés.

La réponse de l'OTAN au problème des réfugiés a revêtu trois aspects. Les opérations aériennes menées contre la République fédérale de Yougoslavie, qui ont commencé le 24 mars, ont mis un terme à l'agression des forces yougoslaves qui a contraint tant de Kosovars à fuir en abandonnant leurs foyers. En même temps, l'OTAN a apporté un soutien humanitaire sans précédent visant à atténuer les souffrances de ces réfugiés. Maintenant que les forces serbes se sont enfin pliées aux exigences de la communauté internationale concernant leur retrait du Kosovo, l'OTAN dirige une force internationale de mise en oeuvre de la paix qui va aider les réfugiés à rentrer chez eux.

## Une réaction coordonnée à la catastrophe

Le soutien de l'OTAN à l'opération humanitaire dirigée par le HCR en Albanie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine a été coordonné par l'intermédiaire du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC). Celui-ci a commencé à prêter son concours au HCR bien avant la toute dernière phase de la crise des réfugiés, en juin 1998, dès sa création. Après sa première mission, qui consistait à aider le HCR à acheminer des secours d'urgence destinés aux réfugiés de Sarajevo à Tirana, l'année dernière, l'EADRCC a maintenu un contact permanent avec le HCR concernant l'évolution de la crise au Kosovo et alentour. Il a ainsi établi de bonnes rela-

tions de travail avec ses homologues du HCR — à Tirana, à Skopje, à Bruxelles et, surtout, au siège du HCR à Genève. Lorsque l'agression des forces yougoslaves contre la population d'origine albanaise a commencé à se traduire par un nombre considérable d'expulsions et une foule de réfugiés, le HCR s'est encore tourné vers l'OTAN, pour lui demander de l'aider à:

- gérer le transport aérien des secours,
- réduire la pression exercée sur l'ex-République yougoslave de Macédoine en transférant temporairement un certain nombre de réfugiés vers des pays de l'OTAN,
- assurer le déchargement et l'entreposage immédiat des cargaisons de secours,
- construire des camps pour les réfugiés,
- recueillir des informations concernant le nombre et la situation géographique des personnes déplacées de l'intérieur (IDP).

Maintenant que les forces serbes ont finalement quitté la province, la Force de mise en oeuvre de la paix au Kosovo (KFOR) dirigée par l'OTAN assure un soutien vital de base aux IDP et aux réfugiés, une première remise en état de l'infrastructure et des opérations de déminage.

## Gestion du transport aérien

Les expulsions massives de réfugiés du Kosovo vers l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine ont incité de nombreux pays à envoyer spontanément à ces dernières des secours par voie aérienne. A l'origine, aucune de

*Un soldat italien réconforte une réfugiée kosovare éplorée attendant d'être évacuée vers le camp d'Elbasan, plus au sud, le 6 mai, à l'abri des obus tombant près de la frontière nord de l'Albanie.*

(photo Belga)



ces opérations n'était coordonnée avec le HCR. Afin de permettre à celui-ci d'avoir une image plus complète de l'aide humanitaire fournie, l'EADRCC a proposé que les vols d'aide humanitaire vers la région ne soient autorisés qu'après vérification et établissement des priorités par le HCR. L'EADRCC a réuni les principaux acteurs intervenant dans ce domaine — Eurocontrol, le Contrôle régional de la coordination des mouvements aériens (RAMCC), le Centre du SHAPE pour la coordination de l'aide aux réfugiés et la Division du soutien de la défense de l'OTAN — afin que soit mis au point un ensemble agréé de procédures, qui est maintenant utilisé avec succès pour éviter toute incompatibilité entre vols humanitaires et vols militaires.

L'EADRCC a également fourni une assistance directe à la Cellule de coordination du trafic aérien des Nations Unies (UNACC) récemment établie par le HCR à son siège de Genève. Actuellement, la quasi-totalité du personnel travaillant à l'UNACC appartient à l'OTAN. Plusieurs pays avaient fourni à l'EADRCC un certain nombre de spécia-

listes des opérations aériennes, mais il est bientôt apparu que sans un renforcement des effectifs de l'UNACC, il n'y aurait plus aucune opération aérienne des Nations Unies à pouvoir bénéficier d'un soutien. C'est pourquoi l'EADRCC a transféré à l'UNACC, à Genève, plusieurs de ses spécialistes des opérations aériennes.

## Reinstallation temporaire

Les pays de l'OTAN ont répondu aux appels du HCR et du gouvernement de Skopje en offrant de fournir un asile temporaire à plus de 110.000 réfugiés kosovars se trouvant dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Ils ont fourni des avions permettant de transporter plus de 60.000 personnes vers les 19 Etats membres de l'Alliance. Les pays partenaires ont également répondu en fournissant un asile temporaire à plus de 10.000 réfugiés. Ensemble, l'OTAN et ses pays partenaires ont, à ce jour, mis à disposition des installations temporaires pour plus de 95% des



*Un hélicoptère français du HCR décollant au-dessus d'un camion transportant des parachutistes américains qui viennent d'arriver sur l'aéroport militaire de Rinas, à Tirana, le 19 avril, achemine des secours vers les camps de réfugiés installés en Albanie.*

*(photo Reuters)*

personnes évacuées au titre de l'aide humanitaire. Cette action a permis d'apporter à Skopje un certain degré de sécurité et de stabilité, d'assurer la réussite du programme d'évacuation humanitaire du HCR et, surtout, d'améliorer les conditions de vie dans les camps de réfugiés implantés dans le pays, ainsi que le sort des personnes évacuées.

## Soutien logistique

Les forces armées de l'Alliance ont aussi fourni des contributions majeures à l'appui des actions de secours humanitaire menées à la fois dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Albanie. Le personnel militaire de l'OTAN a apporté un soutien direct aux aéroports de Skopje et de Tirana en déchargeant les cargaisons, en fournissant des installations d'entreposage temporaire et, dans de nombreux cas, en assurant le transbordement des cargaisons vers leurs destinations finales.

A Skopje, le personnel de l'OTAN a apporté un soutien essentiel au plus fort de la crise des réfugiés, alors que de grandes quantités de secours humanitaires de toute première nécessité arrivaient par la voie des airs. Maintenant qu'est passée la phase la plus aiguë de la crise dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, le HCR et d'autres organisations internationales sont mieux en mesure de se charger plus largement de la réception et de l'acheminement de leurs cargaisons. Le personnel militaire de l'OTAN se tient cependant prêt à fournir le soutien logistique qui pourrait encore se révéler nécessaire.

## L'opération Allied Harbour

Dans le but d'arriver à une coordination plus efficace des mouvements aériens civils et militaires en Albanie, le gouvernement de ce pays a confié à l'OTAN le contrôle de son espace aérien. Les forces armées de l'OTAN ont donc directement pris en charge le fonctionnement de l'aérodro-

me de Tirana, dont la gestion du contrôle de la circulation aérienne et le traitement au sol de tous les vols humanitaires et militaires. L'OTAN et les pays de l'Alliance ont également fourni du matériel de manutention et des équipes spécialisées pour la réception et le déchargement des cargaisons. Les équipes de l'OTAN mettent en place des installations supplémentaires d'entreposage temporaire à l'aéroport, ainsi que des moyens d'assurer la sécurité des cargaisons. Enfin, l'OTAN apporte un soutien logistique direct pour l'acheminement des cargaisons d'importance vitale, à la fois par des convois de camions militaires et par des hélicoptères.

Avant même que le Conseil eût approuvé, le 15 avril, l'opération *Allied Harbour*, opération de l'OTAN destinée à appuyer les actions de secours humanitaire en Albanie, les forces armées de différents pays de l'Alliance apportaient une aide aux réfugiés. Par ailleurs, si les forces de l'OTAN avaient déjà fourni un soutien à des opérations humanitaires, il s'agissait cependant là de la première opération de l'OTAN spécifiquement conçue pour une mission humanitaire. Des contingents de pays OTAN et non OTAN participent à cette opération dirigée par l'Organisation, avec une coordination des actions menées par les forces armées à l'appui direct du gouvernement albanais et du HCR.

## Construction de camps de réfugiés

L'afflux sans précédent de réfugiés dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et le nombre considérable des Albanais de souche chassés de chez eux et ayant échoué dans un «no-man's land» dépassaient largement l'ensemble des possibilités du gouvernement de Skopje, du HCR et des divers organismes de secours existant dans le pays. Devant l'urgente nécessité d'accroître la capacité d'accueil des réfugiés, les forces de l'OTAN pré-

Des soldats français dressent des tentes au camp de Stankovac, le 30 avril, pour assurer l'accueil d'une partie des quelque 20.000 réfugiés kosovars arrivés en masse dans l'ex-République yougoslave de Macédoine\* au cours des quatre jours précédents.

(photo Belga)

(\*) La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.



sentes dans l'ex-République yougoslave de Macédoine furent chargées de travailler vingt-quatre heures sur vingt-quatre à la construction rapide de camps de réfugiés. En quelques jours furent ainsi mis en place quatre grands centres abritant tous les réfugiés arrivés dans le pays, et un cinquième centre fut installé par la suite.

Ces centres pour réfugiés furent construits par l'OTAN à la demande du HCR et selon ses spécifications, et passèrent immédiatement sous le contrôle des ONG désignées, tandis que l'OTAN continuait à fournir un appui technique essentiel en attendant que les capacités de soutien civiles nécessaires puissent être mises en oeuvre. Exprimant publiquement sa gratitude, Mme Sadako Ogata, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a déclaré qu'elle voyait là un parfait exemple de la façon dont l'OTAN peut appuyer au mieux les opérations du HCR.

En Albanie, la Force de l'OTAN affectée à ce pays (AFOR) a rencontré des difficultés plus grandes encore. La population de réfugiés était là-bas beaucoup plus importante que dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, et le Commandant de l'AFOR, le général John Reith, a dû également assumer le contrôle de différentes activités menées par les forces armées de plusieurs pays pour construire les abris nécessaires. Comme leurs homologues de l'ex-République yougoslave de Macédoine, le général Reith et les forces placées sous son commandement ont fait un excellent travail, en assurant la construction de 14 abris pouvant accueillir 68.000 réfugiés.

## La KFOR et le retour des réfugiés en toute sécurité

Le personnel de l'OTAN a clairement montré l'engagement de l'Alliance d'apporter un soutien aux réfugiés dans la phase ultime de l'action humanitaire, qui consiste à assurer leur retour au Kosovo en toute sécurité.

Les forces de l'OTAN sont pleinement conscientes de l'absence totale, dans cette province ravagée, des structures et systèmes civils et économiques qu'implique une vie normale, et elles sont prêtes à s'occuper de ce problème. Pour rétablir des conditions de vie acceptables au Kosovo, il faut assurer le sauvetage immédiat des personnes qui se sont terrées sur les collines et dans les forêts dans d'effroyables conditions, instaurer l'ordre public et une administration civile, et reconstruire une infrastructure dévastée. Lorsque fonctionnera une administration civile n'ayant plus besoin

du soutien militaire de l'OTAN - même si elle reçoit encore l'appui d'autres organisations, internationales et non gouvernementales - les responsabilités civiles et militaires (CIMIC) de la KFOR prendront fin.

L'action dans le domaine de la CIMIC (coopération civile/militaire de l'OTAN) aura pour fer de lance un Groupe interarmées multinational de coopération civilo-militaire (CJCMTF) travaillant directement pour le Commandant de la



KFOR à l'appui de cette dernière et de l'environnement civil. Le CJCMTF se tiendra également en liaison avec les organisations internationales et non gouvernementales afin d'aider celles-ci à prendre finalement en charge les projets et responsabilités en cause. Dans la planification de toutes les opérations CIMIC de l'OTAN, il est bien entendu qu'une fois satisfaits les besoins immédiats, les organisations civiles sont les mieux placées pour poursuivre toutes les actions humanitaires.

Je me suis moi-même rendu dans la région en avril, et j'ai pu voir sur place quelle était la situation des réfugiés dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Albanie. Ce fut le triste sort de ces malheureux qui renforça la détermination des Alliés de mettre un terme à l'épuration ethnique au Kosovo et de faire en sorte que les réfugiés puissent rentrer chez eux. Avec la fin de la crise, une immense tâche et un énorme travail de reconstruction nous attendent. Une fois encore, l'OTAN est résolue à relever le défi et à mener à bien les efforts qu'elle déploie pour apporter la paix et la stabilité à l'Europe du sud-est. ♦

*Une réfugiée kosovare va chercher de l'eau près de l'immense camp de toile de Kukes, dans le nord de l'Albanie, le 15 mai.*  
(photo AP)



# Quand l'usage de la force devient nécessaire: la réponse militaire de l'OTAN à la crise du Kosovo

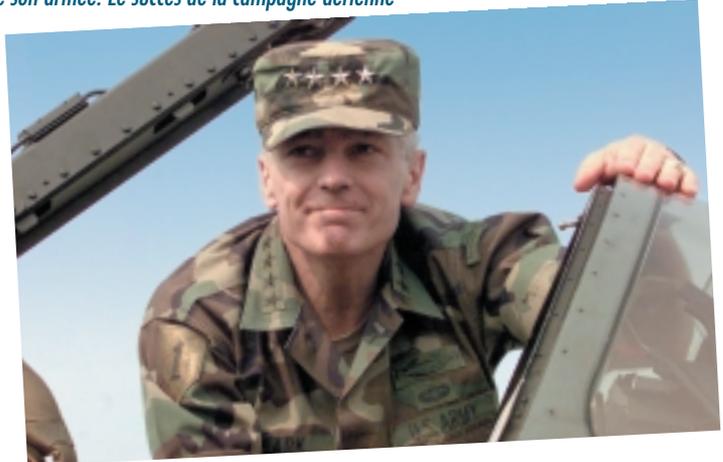
Général Wesley K. Clark

Commandant suprême des forces alliées en Europe

Le général Wesley Clark (SACEUR) dans l'habitacle d'un chasseur lors de sa visite à la base aérienne d'Istrana, dans le nord de l'Italie, le 29 mai.

(photo AP)

Après des mois de répression grandissante contre les Albanais du Kosovo et une série de violations des accords conclus avec la communauté internationale, l'OTAN a engagé une action contre l'appareil militaire de Slobodan Milosevic, le 24 mars 1999. Son opération aérienne avait pour but de contraindre Belgrade à mettre un terme à sa violente campagne d'épuration ethnique au Kosovo, tandis que les forces de l'OTAN apportaient une aide humanitaire aux victimes des attaques de son armée. Le succès de la campagne aérienne a obligé Milosevic à se plier aux exigences de l'OTAN et a jeté les bases de l'instauration de la paix. Une force internationale dirigée par l'OTAN a commencé à se déployer immédiatement après le retrait des forces serbes, avec pour mission de mettre en oeuvre l'accord de paix et d'assurer le retour de centaines de milliers de réfugiés kosovars.



Une colonne de véhicules militaires serbes quittant le sud du Kosovo croise un contingent de US Marines de la KFOR se déployant vers la ville de Pozaranje, le 14 juin.

(photo AP)

Depuis l'espace aérien du Kosovo comme dans les camps de réfugiés installés en Albanie et dans l'ex-République Yougoslave de Macédoine<sup>(1)</sup>, les forces alliées ont pu mesurer quotidiennement les terribles conséquences de l'«épuration ethnique» — l'expulsion délibérée, par la violence, de tout un peuple de sa terre natale. Même à 5.000 mètres au-dessus du Kosovo, ces conséquences n'étaient que trop évidentes: des villages désertés et détruits, des centaines de milliers de personnes lancées sur les routes de l'exode, les ruines fumantes de milliers d'habitations. Sur le terrain, le récit des sévices et des actes de barbarie — exécutions sommaires, viols organisés et violences

commises sur les jeunes comme sur les vieillards — témoignait encore davantage de la campagne de terreur menée par la République fédérale de yougoslavie à l'encontre de sa minorité albanaise. Les opérations *Allied Force* et *Allied Harbour* ont eu pour but d'inverser les effets de ces actes criminels.



(1)

La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

## Employer la force et apporter une aide

Ces deux aspects des opérations de l'OTAN, l'un concernant l'emploi direct de la force et l'autre l'apport d'une assistance humanitaire, ainsi que l'envoi d'éléments précurseurs d'une force de mise en œuvre de la paix, ont traduit l'engagement des forces armées à l'égard de la réalisation des objectifs politiques de l'OTAN. Il s'agissait des dernières d'une série de réactions militaires ordonnées par les dirigeants politiques de l'Alliance et lancées presque immédiatement après que le gouvernement yougoslave eut engagé une brutale répression contre les

Kosovars  
de souche albanaise.

L'OTAN a prouvé qu'elle était résolue à endiguer la montée de la répression brutale en Yougoslavie en organisant un exercice des forces aériennes de l'Alliance dès juin 1998, une escale au port de Dures de la Force navale permanente de la Méditerranée le mois suivant, ainsi que deux exercices régionaux du PPP en août et septembre 1998. Les dirigeants politiques de l'Alliance ont eu recours aux importantes capacités de planification de la structure de commandement du CAE pour faire connaître au gouvernement yougoslave notre ferme volonté de nous attaquer au problème. Le président Slobodan Milosevic n'a pas tenu compte de ce message, et, en octobre 1998, la situation s'était dégradée de façon pratiquement irréversible.

À l'automne 1998, alors que les attaques de l'armée yougoslave frappant la population civile du Kosovo redoublaient de violence, il est devenu évident pour le Conseil de l'Atlantique Nord (CAN) que des mesures plus énergiques allaient s'imposer. En conséquence, après le refus des Serbes de répondre de façon positive aux demandes du CAN concernant le respect de la Résolution 1199 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui exigeait le retrait du Kosovo des forces à caractère excessif, et étant donné l'imminence de la catastrophe humanitaire, le CAN a établi, à l'intention des forces alliées, des ordres d'organisation d'opérations aériennes contre la Yougoslavie. Des centaines d'appareils alliés ont été réunis pour ces opérations, et les initiatives diplomatiques ont été relancées par la menace explicite de l'OTAN.

Milosevic a alors accepté une cessation des hostilités, le déploiement de vérificateurs au sol de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), et une mission OTAN de vérification aérienne. L'OTAN ayant lancé un ordre d'activation (ACTORD)<sup>(2)</sup>, il a été forcé d'accepter de retirer ses forces à caractère excessif et d'enlever les armes lourdes dont disposait sa police, en revenant à des activités normales de police du temps de paix et à des forces propor-

tionnées aux provocations. Les forces armées de l'Alliance ont apporté un soutien essentiel à la Mission de vérification au Kosovo (KVM) avec leur propre mission de vérification aérienne, un centre de coordination de la vérification et une force d'extraction pour la Mission de l'OSCE.

## Les violations s'accroissent

Cependant, fidèle à ses habitudes, Milosevic a violé même cet accord. En décembre, il apparaissait clairement que des renforts militaires étaient arrivés sur le terrain: un bataillon près de Podujevo et un autre sur la ligne de communication partant de Stimle. Le gouvernement yougoslave a prétendu que ces mouve-

ments n'étaient que des exercices d'entraînement ordinaires, sans pourtant en donner notification à l'OSCE comme convenu. Ces «exercices d'entraînement» sont devenus de véritables opérations offensives. Au cours de réunions successives tenues à Belgrade vers la fin décembre, nous avons rappelé au nouveau Chef d'état-major de la défense yougoslave, le général Ojdanic, et au Chef de la police, le général Djurdevic, que les engagements pris envers l'OTAN n'étaient pas respectés.

En janvier et février, d'autres forces ont été déployées en violation de l'accord du mois d'octobre. Alors même que se déroulaient les réunions et les pourparlers de paix tenus à Rambouillet, puis à Paris, la VJ (armée yougoslave) et la MUP (police spéciale) lançaient des attaques dans les régions de Vucitrn et de Kosovska Mitrovica. Tout indiquait des renforcements massifs, une intensification constante des combats et la préparation délibérée d'opérations futures.

## L'opération Allied Force

Après l'échec de l'action diplomatique conduite pour amener Milosevic à accepter un plan de paix, avec l'appui de l'OTAN et du Groupe de contact<sup>(3)</sup>, dont la Russie, l'OTAN a engagé une riposte, le 24 mars. L'opération *Allied Force* a déclenché une campagne aérienne systématique visant à frapper et à briser le potentiel militaire des Serbes, et à dissuader ceux-ci d'entreprendre d'autres actions. Les forces alliées avaient affaire à un ennemi redoutable, mais, grâce à leur courage et à leur professionnalisme, cet ennemi est aujourd'hui beaucoup moins redoutable qu'au début du conflit.

Composée de deux sortes d'opérations aériennes, la campagne de l'OTAN a eu pour but initial de détruire, d'isoler et de frapper d'interdiction les forces de la

Un Harrier de la Royal Air Force armé de roquettes et de missiles air-air traverse une couverture de nuages.  
(photo Reuters)

(2)  
Un ACTORD place les forces nationales désignées pour l'opération sous le commandement opérationnel du Haut commandant de l'OTAN responsable et l'autorise à entreprendre des opérations à un moment et dans des conditions spécifiés, le cas échéant, par le Conseil de l'Atlantique Nord.

(3)  
Le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie est composé de représentants de l'Allemagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et de la Russie.



Un orage au-dessus du Kosovo apparaît sur un écran radar du Centre d'informations de combat de l'USS Gonzales, dans l'Adriatique. (photo Reuters)

VJ/MUP à l'intérieur et autour du Kosovo, et de les empêcher de poursuivre leur agression ou de l'intensifier. Dans le même temps, la campagne des Alliés a visé un ensemble d'objectifs stratégiques. Ceux-ci comportaient les forces logistiques de l'extérieur du Kosovo pouvant renforcer ou soutenir les forces présentes dans la province, le système de défense aérienne intégré, le commandement et le contrôle de haut niveau, les installations de stockage de produits pétroliers et d'autres cibles d'importance primordiale pour l'appareil militaire et de sécurité de la Serbie.

La campagne a progressivement pris plus d'intensité. Cependant, il ne s'agissait pas d'une campagne menée contre le peuple serbe. Elle visait spécifiquement les forces de répression, du haut en bas de l'échelle, afin de les obliger à changer de comportement ou, à défaut, de les priver finalement de leurs moyens. Du côté des Alliés, les planificateurs, les responsables de la désignation des objectifs et les pilotes ont tout fait pour empêcher qu'il n'y ait des victimes parmi la population civile et éviter les dommages collatéraux.

Ils disposaient pour cela d'armes de précision, ce qui a permis de réduire les dommages collatéraux et de moins exposer les appareils de l'Alliance aux tirs de la défense antiaérienne serbe. Les armes de précision ont été utilisées comme jamais auparavant dans une opération aérienne. Elles ont été employées contre des cibles ponctuelles, et, dans certains cas, des chars en place sur le terrain ont même été frappés au moyen d'armes à guidage laser.

Des conditions météorologiques défavorables ont souvent obligé les pilotes à voler par des temps très couverts et très nuageux, les objectifs devenant alors peu visibles. Malgré l'annulation de certaines frappes et la rareté des conditions météorologiques favorables, les résultats sont là pour montrer l'efficacité de la campagne.

Les pilotes alliés ont effectué 37.465 sorties, dont plus de 14.006 missions de frappe aérienne. Par rapport aux campagnes précédentes, les missions de soutien ont été plus nombreuses que les missions de frappe. Dans cette campagne, où les réactions des défenses yougoslaves étaient imprévisibles, il a fallu envoyer des patrouilles aériennes de protection en de multiples endroits — jusqu'à sept certains

jours — autour de la zone. L'incident au cours duquel deux MiG ont été abattus par une patrouille aérienne de combat au-dessus de la Bosnie-Herzégovine, le 26 mars, a montré la nécessité de ces patrouilles et leur efficacité.

Les longues distances séparant les objectifs des bases aériennes ont exigé un grand nombre de sorties de ravitaillement en vol. L'intervention des avions ravitailleurs a permis à nos chasseurs et à nos bombardiers de tenir l'air sur de longues périodes, ce qui leur a assuré une plus grande souplesse d'opération et leur a permis d'avoir une durée de présence maximum au-dessus du Kosovo. Le nombre des sorties a également mis en évidence le très important soutien apporté par les appareils auxiliaires (reconnaissance, détection lointaine et contrôle). A cet égard, cette campagne aérienne a bénéficié d'un appui sans précédent.

## Le succès de la campagne aérienne

Le système intégré de défense aérienne yougoslave avait été gravement endommagé. Sans la poursuite des frappes, il aurait été rapidement rétabli; il s'agissait pour les



Des hélicoptères britanniques de transport militaire Puma acheminent des soldats et du matériel de la KFOR au Kosovo, le 13 juin. (photo Belga)

Alliés de détruire plus vite que les Serbes ne pouvaient reconstruire et réparer. Jour après jour, la Yougoslavie a perdu ses radars de détection lointaine, ses missiles et ses chasseurs; lentement mais constamment, les forces yougoslaves ont été privées de leurs moyens de connaître la situation de la campagne aérienne.

Le système de commandement et de contrôle — l'intelligence derrière la force brutale — a été dégradé, mais fonctionnait encore à la fin de la campagne. Renforcé pendant des décennies par des moyens et installations en surnombre, il a connu de fréquents dysfonctionnements, dont l'impact est apparu sur le terrain et a mis la chaîne de commandement dans l'incapacité de gérer le champ de bataille. Les stations de télévision et les émetteurs ont été frappés parce qu'ils faisaient partie de l'appareil militaire de Milosevic, à qui ils permettaient de prolonger et d'encourager le conflit.

En ce qui concerne les autres objectifs stratégiques importants, l'opération alliée a frappé le système d'alimentation électrique des Serbes parce qu'il était aussi vital pour leur dispositif militaire que la circulation sanguine l'est pour le corps humain. Les frappes aériennes ont également détruit des installations et des stocks de produits pétroliers devant permettre aux chars de ne pas être immobilisés. La Serbie avait importé du carburant par navires-citernes, via Bar et le Danube, pour combler son déficit en produits pétroliers. Les analystes ont signalé des ruptures temporaires de la chaîne d'approvisionnement de la Yougoslavie;



au Kosovo, des unités ont reçu l'ordre d'arrêter les opérations et de se tenir en attente en conservant leurs réserves. Certaines étaient même déjà à court de carburant.

Il était indispensable de couper les voies d'approvisionnement qui permettaient à Milosevic de disposer de forces alimentées en carburant et capables de poursuivre leurs missions d'épuration ethnique. La destruction de ponts a empêché les forces serbes d'acheminer des renforts vers le Monténégro, et elle a ralenti les mouvements de renforts vers le Kosovo.

A mesure qu'avancait la campagne, les Alliés resserraient leur étau autour des forces serbes présentes sur le terrain au Kosovo — ce qui constituait pour eux la première priorité. Chaque fois que les conditions météorologiques l'ont permis, ces forces ont senti tout le poids de la puissance aérienne de l'OTAN. Elles en ont été réduites à se dissimuler le jour et à manœuvrer la nuit. Lorsqu'elles se regroupaient pour combattre l'UCK, le bras armé des Kosovars, elles se trouvaient très exposées à des frappes de l'OTAN. Elles se sont alors éparpillées en petites unités, ce qui les a rendues plus vulnérables aux attaques de l'UCK, que les Serbes ne sont pas parvenus à vaincre après une année d'opérations incessantes. L'armée de Milosevic était en déclin, et elle savait qu'elle était en train de perdre la guerre.

Les forces serbes, jusqu'alors bien équipées, efficaces et dotées d'une redoutable puissance de destruction, se sont transformées en unités isolées de plus en plus affaiblies dans leur campagne de répression barbare. Chaque jour qui passait apportait un nouveau signe de leur décomposition: désertions en masse, démissions d'officiers supérieurs et assignation à résidence de généraux.

## La réponse humanitaire

Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Albanie, des unités du Corps de réaction rapide (ARRC) et de la Force mobile (TERRE) (FMA(T)) du CAE<sup>(4)</sup> ont traité les conséquences directes des actions de Milosevic contre les Albanais du Kosovo, en atténuant les souffrances de centaines de milliers de réfugiés. Ainsi ont été mis en échec les efforts de Milosevic visant à déstabiliser les voisins de la Yougoslavie.

Au début du mois d'avril, alors que la crise humanitaire se développait de façon exponentielle, les dirigeants politiques de l'Alliance ont ordonné l'activation des forces de réaction de l'OTAN. L'ARRC avait commencé à se déployer dans l'ex-République yougoslave de Macédoine pendant que se déroulaient les pourparlers de Rambouillet, afin de pouvoir, dans le cas d'un accord de paix, devenir immédiatement une force de mise en oeuvre de cet accord au Kosovo. Avec l'entrée de milliers de réfugiés dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'ARRC s'est rapidement réorganisé de manière à fournir des denrées alimentaires, de l'eau et d'autres approvisionnements, à construire des camps et des abris pour les réfugiés et à assurer le transport de personnes à l'écart des zones frontalières. La FMA(T) a transféré son quartier général en Albanie, et, dans ce qui est devenu l'opération *Allied Harbour*, elle a pris le contrôle des forces nationales venant au secours des réfugiés qui affluaient dans ce pays. Dans les deux cas, les

(4)  
Commandement allié  
en Europe.

Au camp de réfugiés de Stankovac, un jeune Kosovar salue un hélicoptère de la KFOR acheminant des soldats et des approvisionnements au Kosovo, le 13 juin.

(photo Reuters)

forces de réaction de l'OTAN ont mis fin au chaos en l'espace de quelques jours.

L'ARRC et la FMA(T) ont sauvé d'innombrables vies et apporté à la crise une première réponse essentielle jusqu'à ce que d'autres organismes, principalement le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les organisations non gouvernementales (ONG), puissent entrer en action. Aujourd'hui, même si le HCR joue à cet égard le premier rôle, l'ARRC et la FMA(T) continuent d'appuyer les opérations de secours humanitaire dans les deux pays.

## La phase finale

Ainsi, à mesure que les forces du régime serbe s'affaiblissaient, les nôtres gagnaient en puissance. L'Alliance s'est assurée la suprématie aérienne. Les avions serbes ont été détruits chaque fois qu'ils prenaient à partie des appareils de l'OTAN. Les pilotes alliés ont détruit plus de 90 appareils yougoslaves, dont six en vol. Nous avons mis hors service un grand nombre de lanceurs de missiles sol-air et de radars. Jour après jour, l'OTAN a imposé sa loi sur le terrain. Au moment de la suspension de la campagne aérienne, le 10 juin, l'opération *Allied Force* disposait de 912 appareils et de plus de 35 navires — ce qui représentait pratiquement le triple des éléments réunis au début de la campagne.

En résumé, la campagne aérienne a été un succès. Nous l'avons menée d'une manière efficace, méthodique et systéma-

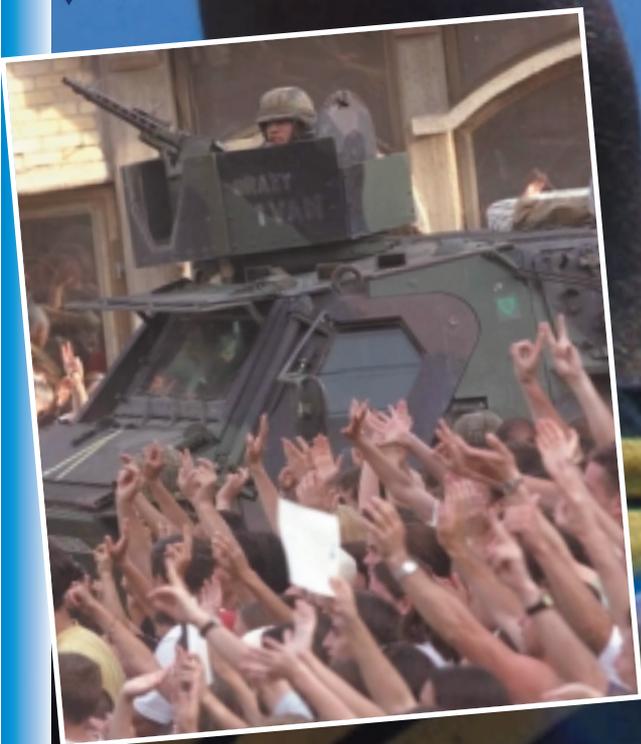
tique qui a permis d'éviter des pertes inutiles, de réduire à un minimum les dommages collatéraux et d'atteindre les objectifs fixés. Elle s'est déroulée de façon progressive et a été intensifiée durant ses 78 jours, avec l'arrivée du printemps et de meilleures conditions météorologiques.

A l'évidence, le président Milosevic était prêt à encaisser de lourdes sanctions. Cependant, les forces yougoslaves risquaient de s'effondrer. L'érosion de leur infrastructure et de leur moral a eu des effets cumulatifs que ne pouvaient longtemps dissimuler la propagande du maître de Belgrade ou son silence devant la communauté internationale. Il a mis à tort sur un effritement de l'Alliance, qui s'est, au contraire, montrée de plus en plus résolue. Milosevic a alors compris qu'il s'était trompé dans ses calculs et qu'il ne pourrait pas gagner. Cette réalité s'est peu à peu imposée à ses forces armées et au gouvernement serbe, d'où la signature de l'Accord militaire technique entre les autorités yougoslaves et l'OTAN, le 9 juin.

L'OTAN s'emploie maintenant pleinement à assumer sa tâche suivante, qui consiste à déployer la Force de mise en oeuvre de la paix au Kosovo (KFOR). Ce déploiement a commencé le 12 juin, immédiatement après le retrait des forces serbes. Il s'agit d'une opération de très grande ampleur, qui n'est pas exempte de risques. Nos forces entrent sur un territoire difficile, mais elles le font, là encore, avec courage et professionnalisme. Cependant, cette opération ne sera pas totalement menée à bien sans le retour des réfugiés dans des conditions de sécurité, ce qui constitue notre objectif principal. Ce n'est qu'alors que les responsables militaires pourront avoir le sentiment du devoir accompli. Ce ne sera d'ailleurs là qu'un nouveau début. La fin du conflit racial et de l'épuration ethnique marquerait un tournant vers un nouvel avenir pour les Balkans, où les fléaux de l'intolérance et de la répression feraient

Des Kosovars en liesse accueillent des soldats allemands de la KFOR à leur arrivée à Prizren, au Kosovo, le 13 juin.

(photo AP)





# Un nouveau Concept stratégique pour une ère nouvelle

Anthony Cragg

Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les plans de défense et les opérations



*L'un des principaux résultats du Sommet de Washington a été l'approbation du nouveau Concept stratégique de l'Alliance. Ce document, qui contient l'énoncé officiel des objectifs de l'Alliance, expose la stratégie politique et militaire de l'OTAN dans le contexte des développements majeurs enregistrés en matière de sécurité européenne depuis la fin de la Guerre froide et réaffirme l'engagement fondamental de l'Alliance à l'égard de la défense collective. S'appuyant sur l'approche du Concept stratégique de 1991 concernant une architecture de sécurité européenne fondée sur la coopération et le partenariat plutôt que sur la confrontation politique et la compétition militaire, le nouveau Concept reflète aussi de nouveaux engagements dans les domaines de la gestion des crises et du partenariat visant à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région euro-atlantique.*

## Préparation du terrain

**A** leur réunion au sommet tenue à Madrid en juillet 1997, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Alliance ont demandé une actualisation du Concept stratégique. Leur objectif était de faire en sorte que la stratégie de l'Alliance tienne pleinement compte des tendances de la sécurité européenne et fournisse le cadre politique nécessaire à un développement des capacités militaires de l'OTAN permettant de répondre aux défis du siècle prochain. Cela impliquait un examen détaillé des rôles politique et militaire de l'Alliance dans le contexte des profonds changements intervenus depuis l'adoption du Concept stratégique de 1991, les travaux étant centrés sur des problèmes clés tels que les tâches de sécurité fondamentales de l'Alliance, l'évolution de l'environnement stratégique, l'engagement croissant de l'OTAN à l'égard de la gestion des crises et de la prévention des conflits, la promotion de la sécurité et de la stabilité par le partenariat et le dialogue,

l'élargissement de l'OTAN, le développement de l'Identité européenne de sécurité et de défense (IESD) et la maîtrise des armements.

Cet examen approfondi a été effectué en deux étapes. Au cours du premier semestre de 1998, les Alliés ont tenu une série de débats conceptuels sur les principales questions à aborder dans le processus d'actualisation. Ces travaux ont constitué le point de départ d'un réexamen détaillé de la stratégie de l'Alliance, qui s'est traduit par une série de textes établis sous forme de projets. Ce réexamen a duré une quinzaine de mois, les questions soulevées étant finalement réglées au cours du Sommet lui-même, les 23 et 24 avril 1999.

## Engagements fondamentaux

Le Concept stratégique confirme que l'objectif essentiel et immuable de l'Alliance consiste à sauvegarder la liberté et la sécurité de ses membres par des moyens poli-

*Lors du Sommet de Washington, les dirigeants des pays alliés et des pays partenaires sont réunis dans le cadre du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), l'un des principaux instruments de la politique établie de longue date par l'Alliance en matière de partenariat, de dialogue et de coopération avec les pays démocratique de la région euro-atlantique.*  
(photo OTAN)





(De gauche à droite)  
Le premier ministre Lionel Jospin et le président Jacques Chirac (France), le chancelier Gerhard Schröder et le ministre des affaires étrangères Joschka Fischer (Allemagne), et le ministre français des affaires étrangères Hubert Védrine, au Sommet de l'Union européenne tenu à Cologne (Allemagne) le 3 juin 1999. Les dirigeants de l'UE se sont mis d'accord pour constituer une composante de défense et de sécurité afin de réduire la dépendance de l'Europe à l'égard de la puissance militaire des Etats-Unis.

(photo Belga)

tiques et militaires. Il confirme également les valeurs communes des Alliés que constituent la démocratie, les droits de l'homme et le règne du droit, et leur détermination, non seulement à se défendre mutuellement, mais à contribuer à la paix et à la stabilité dans toute la région euro-atlantique.

Dans ce contexte, le Concept énonce les tâches de sécurité fondamentales de l'Alliance. Celles-ci représentent un équilibre entre la continuité et le changement par rapport au Concept de 1991. Des fonctions telles que la défense collective ont naturellement été au centre des tâches de l'Alliance depuis sa création. Cependant, il était aussi indispensable de faire état des nouveaux engagements dans les domaines de la gestion des crises et du partenariat que l'Alliance assume à présent en vue de renforcer la sécurité et la stabilité de la région euro-atlantique. Les tâches de sécurité fondamentales de l'Alliance sont exposées dans l'encadré ci-après.

## L'évolution de l'environnement stratégique

L'un des principaux objectifs du Concept est d'examiner l'environnement stratégique et d'évaluer les risques et défis prévisibles pour la sécurité. Il est conclu que ces dernières années ont été marquées par un changement constant mais généralement positif, et que l'Alliance, parmi les autres organisations se renforçant mutuellement, a joué un rôle essentiel dans le renforcement de la sécurité euro-atlantique depuis la fin de la Guerre froide. Il est également conclu, comme dans le Concept stratégique de 1991, que, si la menace d'un conflit généralisé en Europe a pratiquement disparu, les membres de l'Alliance et d'autres Etats de la région euro-atlantique sont confrontés à d'autres risques et à d'autres incertitudes, liés aux conflits ethniques, aux violations des droits de l'homme, à l'instabilité politique et à la fragilité économique.

La sécurité de l'Alliance peut aussi être affectée par d'autres risques à plus grande échelle. La dissémination des armes nucléaires, biologiques et chimiques et de leurs vecteurs constitue, par exemple, un sujet de grave préoccupation. Les progrès de la technologie au niveau mondial peuvent également offrir à des adversaires potentiels la possibilité de disposer plus largement de moyens militaires sophistiqués.

## La sécurité dans les années à venir

L'une des caractéristiques de la stratégie de l'Alliance de 1991 était une approche large de la sécurité, englobant des moyens politiques et militaires complémentaires et mettant l'accent sur la coopération avec d'autres Etats partageant les objectifs de l'Alliance. Tout en demeurant un élément central du nouveau Concept stratégique, cette approche globale a été développée de façon substantielle. Elle comprend à présent les grandes composantes ci-après:

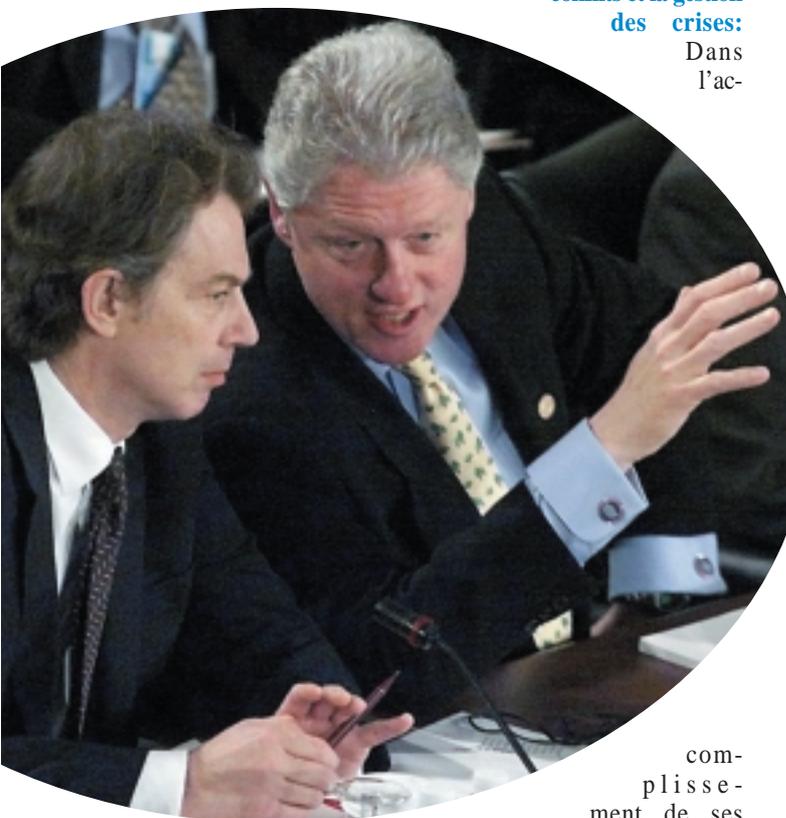
**La préservation du lien transatlantique:** Le caractère indivisible de la sécurité de l'Europe et de l'Amérique du Nord est mis en relief, ainsi que l'importance d'un partenariat fort et dynamique entre l'Europe et l'Amérique du Nord à l'appui des valeurs et des intérêts qu'elles partagent.

**Le maintien de capacités militaires efficaces:** Il importe de disposer de capacités militaires adéquates permettant d'assumer efficacement toute la gamme des missions prévisibles, de la dissuasion et de la défense collective aux opérations de réponse aux crises.

**Le développement de l'identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance:** Le Concept stratégique confirme que l'IESD continuera d'être développée au sein de l'Alliance sur la base des décisions prises par les Ministres des affaires étrangères des pays alliés à Berlin en 1996 et par la suite, et que ce processus exigera une étroite coopération entre l'OTAN, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et, lorsqu'il y aura lieu, l'Union européenne.

**La prévention des conflits et la gestion des crises:**

Dans l'ac-



complissement de ses tâches de sécurité fondamentales (voir encadré ci-

contre), l'Alliance s'efforcera, en coopération avec d'autres organisations, de prévenir les conflits, ou, si une crise se produit, de contribuer à sa gestion efficace, conformément au droit international, ce qui inclut la possibilité de conduire des opérations de réponse aux crises. Le Concept stratégique énonce la politique de l'Alliance dans ce domaine.

**Le partenariat, la coopération et le dialogue:** L'accent est mis sur la détermination de l'Alliance de poursuivre sa politique, établie depuis longtemps déjà, de partenariat, de coopération et de dialogue avec tous les pays

démocratiques de la région euro-atlantique, dans le but de préserver la paix, de promouvoir la démocratie et de contribuer à la prospérité et au progrès. Le Conseil de partenariat euro-atlantique, le Partenariat pour la paix, les relations spéciales avec la Russie et l'Ukraine et le Dialogue méditerranéen demeurent les principaux instruments de cette politique.

**L'élargissement:** Le Concept stratégique confirme qu'aucun pays européen démocratique dont l'admission répondrait aux objectifs du Traité de Washington ne sera exclu du processus d'examen qu'implique l'adhésion à l'Alliance. Il y est répété que l'OTAN compte lancer de nouvelles invitations à des pays candidats dans les années à venir.

*Le président américain Bill Clinton (à droite) et le premier ministre britannique Tony Blair s'entretiennent au cours du Sommet de Washington, sous le signe du lien transatlantique fort et dynamique qui est à la base de l'Alliance. (photo Belga)*

**LES TACHES DE SECURITE FONDAMENTALES DE L'OTAN**

Pour réaliser son objectif essentiel, en tant qu'alliance de pays engagés par le Traité de Washington et la Charte des Nations Unies, l'Alliance remplit les tâches de sécurité fondamentales suivantes:

**Sécurité:** Fournir l'une des bases indispensables à un environnement de sécurité euro-atlantique stable, fondé sur le développement d'institutions démocratiques et sur l'engagement de régler les différends de manière pacifique, et dans lequel aucun pays ne serait en mesure de recourir à l'intimidation ou à la coercition contre un autre pays par la menace ou l'usage de la force.

**Consultation:** Conformément aux dispositions de l'Article 4 du Traité de Washington, constituer une enceinte transatlantique essentielle où les Alliés puissent se consulter sur toute question affectant leurs intérêts vitaux, notamment en cas d'événements représentant un risque pour leur sécurité, et procéder à une coordination appropriée de leurs efforts dans des domaines d'intérêt commun.

**Dissuasion et défense:** Exercer une fonction de dissuasion et de défense contre toute menace d'agression visant un pays quelconque de l'OTAN, conformément aux dispositions des Articles 5 et 6 du Traité de Washington.

Et, afin de renforcer la sécurité et la stabilité de la région euro-atlantique:

- **Gestion des crises:** Se tenir prête, cas par cas, et par consensus, conformément à l'Article 7 du Traité de Washington, à contribuer à la prévention efficace des conflits et à s'engager activement dans la gestion des crises, y compris des opérations de réponse aux crises.

- **Partenariat:** Promouvoir de vastes relations de partenariat, de coopération et de dialogue avec d'autres pays de la région euro-atlantique, en vue d'accroître la transparence, la confiance mutuelle et la capacité d'action conjointe avec l'Alliance.

**La maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération:** Le Concept réaffirme le soutien de l'Alliance à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération, ainsi que l'engagement de chercher à accroître la sécurité et la stabilité au niveau de forces minimum compatible avec le maintien de la capacité de l'OTAN d'accomplir la gamme complète de ses missions.

## Orientations militaires

La dernière partie du Concept stratégique énonce les principes et les missions concernant les forces de l'Alliance, et traduit ainsi son objectif et ses tâches politiques en orientations destinées aux autorités militaires de l'OTAN afin que celles-ci s'en inspirent pour élaborer des concepts et des plans détaillés. La stratégie fixée prévoit la poursuite de la mise en place des capacités militaires nécessaires à l'accomplissement de toute la gamme des missions de l'Alliance, de la défense collective au soutien de la paix et à d'autres opérations de réponse aux crises. Parmi ces capacités figurent un potentiel efficace de prise à partie de forces adverses, l'aptitude au déploiement et la mobilité, la surviabilité des forces et de l'infrastructure, la soutenabilité et l'interopérabilité. L'accent est également mis sur la souplesse devant permettre de constituer des forces aptes à accomplir toute la gamme des missions de l'Alliance, de même que sur la nécessité de pouvoir opérer dans le cadre de formations multinationales et interarmées. Le Concept stratégique confirme que, si les circonstances dans lesquelles une utilisation quelconque des armes nucléaires pourrait devoir être envisagée ne sont qu'une perspective extrêmement lointaine, ces armes jouent toujours un rôle clé s'agissant de préserver la paix et de prévenir la coercition et la guerre.

## Répondre aux défis du siècle prochain

Avec le nouveau Concept stratégique, l'Alliance a clairement tracé la marche à suivre pour ses activités politiques et militaires futures. Ce document établit une base conceptuelle durable pour le rôle de l'Alliance consistant à assurer la sécurité de ses membres et à promouvoir la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région euro-atlantique, et il va constituer un guide indispensable alors que l'Alliance se prépare aux défis et aux possibilités qu'apportera le siècle prochain. ◆

## HISTORIQUE DU CONCEPT STRATÉGIQUE

La stratégie de l'OTAN a été initialement formulée sous le nom de «Concept stratégique pour la défense de la zone de l'Atlantique Nord». Elaboré entre octobre 1949 et avril 1950, ce concept exposait une stratégie d'opérations de grande envergure pour la défense de territoires. Au milieu des années 50 fut établie la stratégie des «représailles massives». L'accent y était mis sur la dissuasion, l'OTAN menaçant de riposter à toute agression contre ses pays membres par tous les moyens à sa disposition, dont, en particulier, les armes nucléaires.

L'étude d'éventuels changements à cette approche stratégique a commencé vers la fin des années 50 et s'est poursuivie jusqu'en 1967, où, après un débat intense au sein de l'Alliance, les «représailles massives» furent remplacées par la stratégie de la «riposte graduée». Il s'agissait essentiellement d'offrir à l'OTAN les avantages de la souplesse et de la possibilité de créer une incertitude dans l'esprit de tout agresseur potentiel quant à la riposte de l'OTAN en cas de menace pour la souveraineté ou l'indépendance de l'un quelconque de ses pays membres. Le concept avait pour but de faire en sorte que toute forme d'agression soit perçue comme comportant des risques inacceptables.

Ces stratégies étaient énoncées dans des documents classifiés qui fournissaient des orientations pour les gouvernements et des éléments de référence pour les activités de planification militaires. Ces documents n'étaient pas destinés au grand public. Les concepts de base étaient bien connus, mais il n'était guère possible d'en débattre les détails en public, car leur efficacité dépendait largement du secret qui les entourait. Ils reflétaient les réalités de la Guerre froide, la division politique de l'Europe et la situation conflictuelle idéologique et militaire qui a caractérisé les relations Est-Ouest pendant de longues années.

Cependant, alors que la Guerre froide se poursuivait, l'Alliance a également cherché à en réduire les dangers et à jeter les bases de progrès dans le sens d'une relation plus positive avec l'Union soviétique et les autres membres du Pacte de Varsovie. Le Rapport Harmel, publié en 1967, a ainsi fait de la défense et du dialogue, y compris la maîtrise des armements, les deux piliers de l'approche de l'Alliance en matière de sécurité.

Avec la fin de la Guerre froide, la situation politique en Europe et la situation militaire générale se sont trouvées transformées. Un nouveau Concept stratégique a pris forme au cours des deux années qui ont suivi la chute du mur de Berlin. Il a été débattu au sein de l'Alliance et mis au point en novembre 1991. Assez éloigné des concepts précédents, il mettait l'accent sur la coopération avec les anciens adversaires, par opposition à la confrontation. La sécurité des pays membres restait l'objectif fondamental de l'OTAN, mais venait s'y ajouter l'obligation spécifique d'œuvrer dans le sens d'une amélioration et d'un élargissement de la sécurité pour l'Europe tout entière. A d'autres égards aussi, le Concept stratégique de 1991 présentait des différences spectaculaires par rapport aux concepts précédents : il était publié, dans un document pouvant faire l'objet de débats et de commentaires des parlements, des spécialistes de la sécurité, des journalistes et du grand public.

En 1997, les dirigeants des pays de l'OTAN se sont accordés à considérer que le Concept devrait être réexaminé et actualisé de manière à refléter les changements intervenus en Europe depuis son adoption, tout en confirmant l'engagement des Alliés à l'égard de la défense collective et du lien transatlantique, et en veillant à ce que la stratégie de l'OTAN soit pleinement adaptée aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Des travaux intensifs ont alors été entrepris dans l'ensemble de l'Alliance, en vue de mener la révision à son terme pour le Sommet de Washington.

Comme pour tous les autres sujets traités par l'Alliance, l'approbation du Concept exigeait un consensus de tous les pays membres, sur le fond comme sur la forme du document. Dans le contexte de l'adhésion de trois nouveaux pays membres, des représentants de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque ont assisté aux travaux dès leur début. Le nouveau Concept stratégique a été officiellement approuvé par les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Alliance au Sommet de Washington, le 24 avril 1999.



## Le Plan d'action pour l'adhésion: la porte de l'OTAN reste ouverte



M. l'ambassadeur Klaus-Peter Klaiber

Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les affaires politiques

*A la réunion au sommet qu'ils ont tenue à Washington en avril dernier, les dirigeants des pays de l'OTAN ont montré qu'ils tenaient à ce que la porte de l'OTAN reste ouverte à de nouveaux membres en lançant un Plan d'action pour l'adhésion (MAP). Venant en complément des structures actuelles du Partenariat, le MAP aidera les pays candidats à fixer des buts pratiques et des objectifs de planification dans leur recherche d'une adhésion et à obtenir des informations en retour sur les progrès accomplis dans cette recherche. Le MAP n'offre pas une garantie automatique d'adhésion, mais il apporte des possibilités de renforcer les candidatures, et il va ainsi aider les futurs membres à gravir les marches qui mènent à la porte ouverte de l'OTAN.*

L'OTAN est une communauté ouverte, et non pas un cercle fermé. C'est là une réalité qui a été mise en évidence dès la création de l'Alliance atlantique, comme le montre clairement l'Article 10 du Traité de Washington, et dont la preuve a été apportée en plusieurs occasions. Au cours de son histoire, l'OTAN a accueilli de nouveaux membres: la Grèce et la Turquie se sont jointes à l'Alliance en 1952, la République fédérale d'Allemagne en 1955, l'Espagne en 1982, et, tout récemment, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque sont devenues membres à part entière, en mars dernier, ce qui a porté à 19 le nombre des Alliés.

*«Les parties peuvent, par accord unanime, inviter à accéder au Traité tout autre Etat européen susceptible de favoriser le développement des principes du présent Traité et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique Nord. (...)»*

**Article 10 du Traité de l'Atlantique Nord**  
Washington, 4 avril 1949

Les dirigeants de ces trois nouveaux pays membres ont été officiellement accueillis au sein de l'Alliance lors du Sommet de Washington, le 24 avril 1999. En même temps, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'OTAN ont déclaré qu'ils restaient attachés au caractère ouvert de l'Alliance et se sont engagés à ce que celle-ci continue d'accueillir de nouveaux membres. Mais ils sont aussi allés au-delà d'une simple déclaration d'intention. Ils ont lancé un Plan d'action pour l'adhésion (MAP), programme d'activités qui aideront les pays candidats à se préparer à une éventuelle adhésion future.



*Le président tchèque Vaclav Havel prononce une allocution lors de la cérémonie d'ouverture du Sommet de Washington, le 23 avril, première occasion officielle de réunir les dirigeants de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque et les autres dirigeants des autres pays de l'Alliance depuis que les trois nouveaux membres ont adhéré à l'OTAN, en mars dernier.*  
(photo OTAN)

## L'élargissement de l'OTAN: le passé, le présent et l'avenir

Lorsque la Guerre froide a pris fin, il y a dix ans, les pays de l'Alliance avaient en commun une conviction fondamentale: l'Europe ne pourrait s'affirmer comme un ensemble tant que les principales institutions resteraient fermées à la moitié orientale du continent. Refuser à nos voisins de l'Est la perspective de se joindre à l'OTAN et à l'Union européenne (UE) aurait entraîné la persistance d'une division implicite de l'Europe - entre un Ouest sûr de lui et se sentant en sécurité et un Est vivant dans l'incertitude et l'insécurité. L'élargissement de l'OTAN était donc à la fois nécessaire et inévitable.

Cependant, les Alliés s'accordaient également à considérer que si l'élargissement de l'OTAN devait contribuer de façon substantielle à la sécurité de l'Europe dans son ensemble, il devait être géré de manière à ne créer aucune nouvelle ligne de division. Par ailleurs, comme le montrent les efforts déployés par l'OTAN pour régler la crise du Kosovo, l'appartenance à l'Alliance implique non seulement des droits et des obligations, mais aussi des capacités et des moyens militaires concrets. C'est pourquoi les futurs membres de l'OTAN devraient passer par une période d'«apprentissage» pour adapter leurs forces aux normes de l'OTAN. En résumé, l'élargissement ne pouvait atteindre ses objectifs que par un processus structuré.

Le Sommet de Bruxelles de 1994 a montré un attachement général à l'ouverture de l'OTAN vers l'Est. Il a été suivi, en 1995, de l'«Etude sur l'élargissement de l'OTAN», qui exposait l'approche de l'Alliance de façon plus détaillée. Sur la base des conclusions de cette étude, l'Alliance a mené avec les Partenaires intéressés un «dialogue intensifié» sur les questions relatives à l'adhésion. Ce dialogue intensifié a fourni aux Alliés de précieuses informations sur la préparation de différents Partenaires et a permis aux pays participants candidats à l'accession à l'OTAN de mieux connaître le fonctionnement de l'Alliance et les responsabilités et obligations à prévoir.

Au Sommet de Madrid, en juillet 1997, les dirigeants des pays de l'OTAN ont invité la Hongrie, la Pologne et la République tchèque à engager avec l'Alliance des pourparlers d'adhésion, tenant ainsi leur promesse d'accueillir les pays capables et désireux de contribuer à la réalisation des objectifs du Traité de Washington. Ces pourparlers d'adhésion ont été suivis de la signature, puis de la ratification de protocoles d'accession. L'adhésion officielle des trois nouveaux membres a eu lieu le 12 mars 1999.

A Madrid également, les dirigeants des pays de l'OTAN ont réaffirmé que l'Alliance restait ouverte à d'autres nouveaux membres susceptibles de favoriser le développement des principes du Traité de Washington et de contribuer à la sécurité de la région de l'Atlantique Nord. Ils ont également décidé de poursuivre et d'élargir les dialogues intensifiés et de faire le point sur le processus d'élargissement à leur réunion suivante, en 1999. A partir de ce moment, les dialogues avec les pays partenaires intéressés se sont déroulés dans deux configurations: une série de réunions de haut niveau (Chefs d'Etat, Premiers ministres,

Ministres des affaires étrangères et/ou de la défense) se sont tenues dans le cadre du Conseil de l'Atlantique Nord, et un dialogue très complet s'est instauré entre de hauts représentants des pays partenaires et une équipe du Secrétariat international et de l'Etat-major militaire international de l'OTAN.

Tout au long de ce processus, les pays partenaires intéressés avaient demandé à bénéficier plus largement de conseils pratiques et d'informations en retour qui les aideraient à se préparer à une éventuelle adhésion. En avril 1999, le Sommet de Washington a fourni une bonne occasion de répondre à ce désir. L'OTAN a pu s'inspirer de l'expérience acquise, non seulement au cours des trois années de réunions de dialogue intensifié, mais aussi par l'intégration des trois nouveaux membres dans l'Alliance. C'est ainsi qu'est né le Plan d'action pour l'adhésion, qui prévoit des mécanismes d'évaluation et d'information en retour pour les Partenaires souhaitant entrer à l'OTAN.

### Les mécanismes du MAP

Le MAP comporte les éléments suivants:

■ Chaque pays candidat est invité à soumettre un programme national annuel de préparation à une éventuelle adhésion, portant sur les questions politiques et économiques, les questions militaires et de défense, les ressources, les questions de sécurité et les questions juridiques. Ce programme doit fixer des objectifs et des cibles, dans tous les domaines concernant l'adhésion. Il doit aussi fournir des informations précises sur les mesures en cours, sur les autorités responsables et, le cas échéant, sur un

Une cérémonie des couleurs a lieu au siège de l'OTAN le 16 mars pour marquer l'entrée dans l'Alliance des trois nouveaux membres.

(photo OTAN)



calendrier des travaux relatifs à des aspects spécifiques de la préparation.

■ Un mécanisme d'information en retour centré sur les progrès accomplis par chaque candidat dans l'exécution de son programme permettra d'apporter des conseils d'ordre à la fois politique et technique. Des réunions se tiendront en configuration 19+1<sup>(1)</sup> avec le Conseil de l'Atlantique Nord et d'autres organismes de l'OTAN si nécessaire, ainsi qu'avec une Equipe de l'OTAN. Cette Equipe sera composée d'experts des domaines à examiner appartenant au Secrétariat international, à l'Etat-major militaire international et aux Grands commandements de l'OTAN. Les informations en retour et les conseils relatifs aux questions relevant du MAP seront donnés par le biais de mécanismes fondés sur ceux qui sont actuellement utilisés avec les Partenaires (par exemple dans le cadre du Partenariat pour la paix), des réunions à 19+1 et d'ateliers de l'Equipe de l'OTAN. Ces ateliers seront particulièrement utiles, car ils permettront aux experts d'examiner en profondeur toute la gamme des questions concernant l'adhésion.

■ Des réunions annuelles en centre d'échanges avec chaque candidat, en configuration 19+1, aideront à faire concorder l'aide bilatérale et multilatérale dans le domaine militaire et de la défense avec les besoins du pays intéressé afin de maximiser l'efficacité des programmes d'assistance.

■ Des objectifs de planification seront élaborés avec les pays candidats de façon à couvrir les domaines intéressant le plus directement les pays qui cherchent à faire concorder leurs structures de forces et leurs capacités avec les responsabilités qu'impliquerait une adhésion à

l'Alliance. Ces objectifs se fonderont sur les Objectifs du Partenariat<sup>(2)</sup> existants et feront l'objet d'un examen permettant l'apport d'informations en retour détaillées.

Au printemps de chaque année, l'Alliance établira pour les différents candidats un rapport contenant des informations en retour, centré sur les progrès accomplis dans les domaines couverts par leurs programmes nationaux individuels. Ce document servira de base aux débats d'une réunion de printemps du Conseil de l'Atlantique Nord avec chacun des candidats.

Le MAP ne remplace pas le programme du Partenariat pour la paix (PPP). En fait, la participation au PPP demeure essentielle pour les pays candidats, car elle constitue une façon bien établie de développer une interopérabilité progressive avec les forces de l'Alliance. Par ailleurs, le Sommet de Washington a mis en place un ensemble cohérent de mesures visant un Partenariat plus opérationnel, afin de mieux permettre aux Alliés et à tous les pays partenaires, y compris les pays candidats, de travailler ensemble. Les dispositions du MAP viendront compléter les activités existant dans le cadre du PPP, dans la mesure où elles portent sur la gamme plus large des préparatifs nécessaires à une éventuelle adhésion.

Le MAP offre aux pays candidats toute une série de possibilités. Il appartiendra à ces pays de choisir et d'utiliser les éléments du MAP comme ils l'entendront. De même que le PPP, le MAP repose sur le principe de l'autodifférenciation. Les candidats sont libres d'adapter leur participation à leurs priorités nationales et à la situation qui leur est propre, ainsi que de décider eux-mêmes de leurs mesures de mise en œuvre et de leurs calendriers.

Le MAP prévoit une série d'activités ayant pour but de renforcer les dossiers de candidature à une adhésion. Cependant, il ne représente nullement une liste de critères d'adhésion, et la participation de pays candidats au programme ne saurait préjuger d'une décision de l'Alliance de lancer une invitation à des pourparlers d'adhésion. Toutes décisions concernant de telles invitations continueront d'être prises cas par cas par l'ensemble des Alliés, selon le principe du consensus, en tenant compte des facteurs politiques, de sécurité et militaires.

## La porte reste ouverte

Les trois nouveaux membres de l'OTAN ne seront pas les derniers. La porte de l'OTAN reste ouverte, et le Plan d'action pour l'adhésion montre clairement l'engagement de l'Alliance en faveur de la poursuite du processus d'élargissement. Les Alliés mesurent les grands efforts déployés par les pays candidats que le MAP vise à aider à traduire les besoins liés à une éventuelle adhésion à l'OTAN dans leurs plans et préparatifs nationaux conçus dans ce sens. Si le MAP n'apporte aucune garantie d'adhésion future, l'assistance et les conseils qu'il offre devraient aider les candidats à prendre les difficiles décisions nécessaires à la réforme de leurs forces armées et à se préparer à une éventuelle adhésion future à l'OTAN. Le MAP représente ainsi une nouvelle étape vers une Europe dans laquelle chaque Etat pourra trouver sa juste place. ◆

(1)  
Les 19 Alliés plus le pays candidat.

(2)  
Les Objectifs du Partenariat sont des objectifs de planification élaborés dans le contexte du Processus de planification et d'examen (PARP) du PPP avec les pays partenaires. Ils portent sur des questions liées aux forces et capacités que les pays partenaires mettent à disposition pour les opérations du PPP dirigées par l'OTAN.





# L'Initiative sur les capacités de défense — l'OTAN se prépare aux défis de l'avenir

**Frank Boland**

*Chef de la Section plans de forces de la Division des plans de défense et des opérations de l'OTAN*

*Au Sommet de Washington d'avril dernier, les dirigeants des pays de l'Alliance ont lancé une Initiative sur les capacités de défense devant donner à l'OTAN les moyens de faire face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle en matière de défense et de sécurité. L'OTAN a déjà connu une transformation fondamentale depuis le début des années 90, avec d'importants changements dans sa structure de forces et de commandement, tout en assumant des tâches nouvelles qui l'ont, en particulier, amenée à se doter graduellement d'une capacité de réponse aux crises, comme l'ont montré les événements de Bosnie-Herzégovine et, plus récemment, ceux du Kosovo. Elle s'est également dotée des moyens d'apporter un soutien à des opérations dirigées par l'UEO.*

*Cependant, un certain travail reste à faire: il faut encore développer une capacité effective de déploiement rapide et recourir davantage aux technologies de pointe, et c'est dans ce sens qu'a été adoptée la nouvelle Initiative.*



*Un Fighting Falcon F-16 du 510<sup>e</sup> Escadron de chasseurs, basé à Aviano, (Italie), se ravitaille en vol à partir d'un Stratotanker KC-135 au cours d'une mission de couverture aérienne dans le cadre de l'opération Allied Force, le 6 mai 1999.*

*(photo Reuters)*

L'Initiative sur les capacités de défense a pour origine la prise de conscience du fait que, pour pouvoir relever les défis découlant de la profonde mutation de l'environnement de sécurité, il importe d'améliorer les moyens dont l'Alliance dispose pour répondre aux crises. A l'époque de la Guerre froide, les plans de l'OTAN étaient centrés sur la défense contre une agression de grande envergure visant le territoire de l'Alliance. Ce scénario exigeait l'établissement de plans de défense prédéterminés, faisant appel de façon prévisible aux ressources des Alliés. Etant donné l'ampleur des contributions nationales et leur concentration sur quelques zones géographiques, les pays fournissaient leur propre soutien logistique, même si celui-ci était souvent renforcé par le pays hôte. Les moyens de transport nécessaires au déploiement des forces et du matériel pouvaient être réquisitionnés dans le secteur commercial en vertu de pouvoirs spéciaux prévus pour les situations d'urgence.

Le déploiement des forces devait être facilité par des accords de soutien au niveau des pays hôtes et par l'infrastructure existante, dont une partie était financée en commun par l'Alliance. Le scénario de la planification portait

de l'hypothèse qu'un conflit de grande envergure serait de durée relativement courte, car il y serait assez rapidement mis fin par des moyens militaires ou politiques. En conséquence, il n'était guère nécessaire de prévoir un soutien prolongé, y compris par une rotation des forces. De même, le besoin d'une interopérabilité entre les forces de l'Alliance était relativement limité.

Depuis lors, l'environnement de sécurité a beaucoup changé, comme l'indique le nouveau Concept stratégique de l'Alliance approuvé au Sommet de Washington. L'OTAN continuera de maintenir les capacités nécessaires pour faire face à une agression de grande envergure contre un ou plusieurs de ses membres, même s'il est peu probable qu'une telle menace se présente dans l'avenir prévisible, et s'il est vraisemblable que les délais d'alerte seraient alors relativement longs. Les menaces potentielles contre la sécurité de l'Alliance proviendront maintenant sans doute davantage de conflits régionaux, de luttes ethniques ou d'autres crises, particulièrement à la périphérie de l'Alliance ou au-delà. Compte tenu de ces facteurs, l'Alliance doit rester solidaire et maintenir une capacité militaire efficace, en mettant notamment davantage l'ac-

cent sur des éléments à la mesure du nouvel environnement, afin de réduire les risques à un minimum et d'empêcher que des crises ne menacent l'Alliance elle-même.

## Déploiement rapide

L'OTAN doit donc être préparée à des opérations qui se dérouleraient hors de son territoire ou à sa périphérie et pour lesquelles elle pourrait ne pas être en mesure de tirer pleinement parti de son infrastructure militaire actuelle. L'Alliance devra absolument montrer une capacité de déploiement rapide si elle veut assurer la crédibilité et l'efficacité d'une menace de réponse militaire pour la gestion des crises et la prévention d'une escalade. En cas d'opérations militaires, un déploiement de forces rapide serait également nécessaire pour empêcher un adversaire de pouvoir consolider ses positions.

Les contributions de forces des différents Alliés (ou des Partenaires et d'autres pays participants dans le cas d'opérations de réponse aux crises) pourraient être relativement limitées et s'inscrire dans le cadre d'unités multinationales. Il faudra pour cela, en particulier, que les systèmes de commandement et de contrôle et les systèmes d'information soient interopérables à des niveaux inférieurs à ceux du passé. Il faudra également une nouvelle approche de la logistique.

Plus les contributions de forces des différents pays seront limitées, plus le soutien logistique fourni surtout sur une base nationale le sera également, mais plus grande sera l'efficacité de l'opération dans son ensemble si les ressources logistiques sont coordonnées au niveau multinational. Les opérations pourraient être de longue durée, et il se peut que plusieurs doivent être menées simultanément, ce qui exige un système de soutien logistique permet-

tant d'assurer les approvisionnements nécessaires sur une période prolongée et d'appuyer les opérations conduites en même temps. Il faudra sans doute aussi prévoir une rotation des forces au cours de l'opération, ce qui nécessitera des structures de forces permettant de disposer d'unités de relève en cas de besoin et aura des conséquences pour la réadaptation des unités revenant d'une opération.

## Technologies de pointe

On peut penser que les futurs adversaires potentiels de l'OTAN ne seront pas en mesure de mettre sur pied des forces aussi importantes que celles auxquelles les plans de défense de l'Alliance étaient destinés à faire face à l'époque de la Guerre froide. Cependant, l'accélération de l'évolution technologique implique qu'un adversaire pourrait néanmoins posséder des armes capables d'infliger de lourdes pertes aux forces de l'Alliance. Celle-ci devra dès lors recourir à des systèmes défensifs et contre-offensifs sophistiqués. L'Alliance devra également pouvoir davantage utiliser la force militaire contre des objectifs précis, afin de réduire à un minimum le risque de dommages collatéraux et de pertes civiles. Par ailleurs, il importe que les Alliés soient nombreux à pouvoir fournir des moyens sophistiqués pour des opérations futures, de sorte que la charge ne soit pas supportée seulement par quelques-uns. L'emploi de tels systèmes pourrait notamment permettre une réduction de la taille des forces nécessaires à l'accomplissement de la mission.

Les opérations futures impliquant les Alliés européens et éventuellement dirigées par l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ou l'Union européenne (UE) poseront des problèmes de gestion au niveau multinational qui pourraient être aussi difficiles que ceux que présentent les opérations de l'Alliance. C'est pourquoi la réalisation d'une interopérabilité plus large et plus ciblée à l'appui des opérations multinationales et l'acquisition de moyens sophistiqués par un plus grand nombre d'Alliés contribueront également à la construction de l'identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance.

A photograph showing a Hornet fighter jet on the deck of the USS Roosevelt aircraft carrier. Three crew members in yellow and black uniforms are visible in the foreground, one with arms raised. The jet is the central focus, with its cockpit and wings clearly visible. The background shows the carrier deck and some structures.

Sur le porte-avions USS Roosevelt, un chasseur Hornet F/A-18 se prépare à décoller pour une mission au-dessus de la République fédérale de Yougoslavie, le 11 avril 1999.

(photo Reuters)

## Améliorer les capacités de l'Alliance

Dans ce contexte, le Groupe de travail exécutif de l'OTAN, renforcé par de hauts fonctionnaires venus des capitales, a examiné les améliorations qui pourraient être apportées aux capacités de l'Alliance, en s'attachant particulièrement au développement de l'interopérabilité entre les forces alliées, et, le cas échéant, entre les forces de l'Alliance et celles des Partenaires. Les travaux ont porté sur un certain nombre de grands domaines en vue de déterminer les mesures qui pourraient être prises, à court terme comme à long terme, afin d'accélérer l'avancement des projets en cours et de lancer des activités concernant les autres capacités nécessaires. Les domaines retenus sont ceux où l'amélioration des capacités contribuerait de façon significative à la préparation aux défis de l'avenir.

L'aptitude au déploiement et la mobilité des forces de l'Alliance ont largement retenu l'attention. Parmi les fac-

teurs examinés figuraient la disponibilité des moyens de transport, dont diverses options pour l'utilisation de ressources civiles, telles que le partage des ressources, et le niveau de l'infrastructure nécessaire pour permettre à une force dirigée par l'OTAN de se déployer sur le théâtre. La soutenabilité et la logistique des forces de l'Alliance ont également été étudiées. Il est probable qu'une plus grande multinationalité du soutien logistique, obtenue par exemple grâce à l'établissement d'un Centre logistique interarmées multinational, pourrait accroître l'efficacité des opérations. Il faudra sans doute aussi s'orienter vers une combinaison différente des unités dans les structures de forces nationales en vue d'accroître la proportion des unités de soutien.

L'étude a également porté sur la surviabilité des forces de l'Alliance et leur capacité de prendre à partie un adversaire de manière efficace. Parmi les questions examinées dans ce contexte figure la nécessité de systèmes de reconnaissance et de surveillance plus nombreux et plus performants, d'un système d'identification au combat, d'armes de précision pouvant être utilisées de jour comme de nuit et par tous les temps, et de moyens de faire face aux risques présentés par les armes de destruction massive et leurs vecteurs. L'amélioration des systèmes de commandement et de contrôle et des systèmes d'information a également été étudiée, afin d'examiner les possibilités de développer l'interopérabilité et de faire en sorte que soit accru le nombre des équipements de communications déployables.

A tous ces sujets d'étude doit venir s'ajouter un examen plus approfondi de l'élaboration de concepts militaires agréés en commun et applicables à une large gamme de situations futures. Il faut également tenir compte de facteurs tels que les niveaux d'entraînement, le développement de la normalisation et le renforcement des capacités militaires et de l'efficacité des formations multinationales. Dans certains cas, le Groupe de travail exécutif a déjà pu déterminer les moyens d'améliorer diverses capacités. Dans d'autres cas, les travaux devront être poursuivis afin d'examiner différentes options et de présenter des recommandations fermes sur les améliorations à apporter.

## Les étapes suivantes

En vue de faire avancer ces travaux, le Sommet de Washington a établi un Groupe directeur de haut niveau chargé de suivre la mise en oeuvre de l'Initiative sur les capacités de défense et d'assurer une meilleure coordination et une plus large harmonisation entre les disciplines de planification pertinentes de l'OTAN. Ce Groupe sera présidé par le Secrétaire général délégué et composé de hauts fonctionnaires venus des capitales, l'objectif étant de faire en sorte que l'Initiative avance rapidement avec un maximum de soutien politique. Le Groupe directeur a reçu un mandat de deux ans, et, tout en centrant ses travaux sur les capacités nécessaires aux Alliés, il s'efforcera d'inclure les Partenaires dans les domaines d'étude appropriés. Le but recherché est d'obtenir des améliorations durables s'agissant des capacités et de l'interopérabilité, afin que l'Alliance soit mieux préparée aux défis de l'avenir. ♦



### Nouveau Président du Comité militaire de l'OTAN



(photo OTAN)

*Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 6 mai au siège de l'OTAN, le Président sortant du Comité militaire de l'OTAN, le général Klaus Naumann, dont le mandat de trois ans était arrivé à son terme, a transmis ses fonctions à son successeur, l'amiral Guido Venturoni, des Forces navales de l'Italie.*

*Né à Teramo en 1934, l'amiral Venturoni entre à l'Ecole navale de Livourne, où il obtient le grade d'enseigne de vaisseau en 1956. Il suit*

*alors les cours de l'école de pilotage des Forces navales des Etats-Unis, où il obtient, en 1959, sa qualification pour l'aéronautique navale et l'aviation embarquée. Durant ses premières années dans les Forces navales de l'Italie, il sert à bord de divers bâtiments en tant qu'officier de navigation et de transmissions, pilote des avions de patrouille maritime, devient instructeur de tactique de lutte anti-sous-marine (ASM) et obtient sa qualification de pilote d'hélicoptères.*

*De 1969 à 1971, il a fait partie de l'Etat-major du Commandant des Forces navales alliées du Sud Europe, d'abord à Malte, puis à Naples. Il a commandé trois corvettes, le 2e escadron d'hélicoptères, une frégate et un croiseur. Il a ensuite été Commandant de la 1e Division navale, puis, pendant un an (1991-1992), Commandant en chef de la Flotte et Commandant OTAN de la zone centrale de la Méditerranée.*

*Par la suite, il a occupé plusieurs postes de haut rang dans des bureaux centraux d'état-major : Chef de cabinet du Chef de l'Etat-major de la défense, Chef du Département des plans et des opérations à l'Etat-major des forces navales et à l'Etat-major général de la défense, Chef du Bureau de planification financière de l'Etat-major des forces navales, Sous-chef d'Etat-major, puis Chef d'Etat-major des Forces navales de l'Italie.*

*Enfin, il a été Chef de l'Etat-major général de la défense de l'Italie depuis janvier 1994 jusqu'à sa nomination au poste de Président du Comité militaire. Dans ses nouvelles fonctions, il sera chargé de donner au Conseil de l'Atlantique Nord des avis sur la politique et la stratégie militaires.*

INFOS OTAN

# Vers un Partenariat pour le XXIe siècle

Charles J. Dale

Directeur du Partenariat et de la coopération en matière de défense à la Division des plans de défense et des opérations de l'OTAN



*Le Partenariat a été l'un des principaux thèmes du Sommet de Washington. Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont approuvé des plans concernant un Partenariat renforcé et plus opérationnel qui apportera un appui complémentaire au rôle de l'Alliance dans la sécurité euro-atlantique au cours du siècle prochain. En outre, le Concept stratégique actualisé adopté à Washington fait figurer la gestion des crises et le Partenariat parmi les tâches de sécurité fondamentales de l'Alliance. Le Partenariat renforcé contribuera également à l'efficacité des deux autres initiatives du Sommet, l'Initiative sur les capacités de défense et le Plan d'action pour l'adhésion. Ensemble, ces décisions donnent encore plus de force au rôle du Partenariat en tant qu'élément permanent de la sécurité euro-atlantique pour le siècle prochain.*

**A**u Sommet de Washington, en avril dernier, les dirigeants des pays de l'OTAN ont approuvé un Partenariat pour la paix renforcé et plus opérationnel, donnant ainsi encore plus de solidité au rôle de l'Alliance dans la sécurité euro-atlantique. Avec la gestion des crises, le Partenariat figure à présent parmi les tâches de sécurité fondamentales de l'Alliance et conserve toute l'importance qui lui est propre. Le Partenariat pour le XXIe siècle tel qu'il ressort de Washington va aussi renforcer d'autres initiatives du Sommet telles que l'Initiative sur les capacités

de défense (DCI) de l'OTAN et le Plan d'action pour l'adhésion (MAP) concernant les partenaires désireux de se joindre à l'Alliance. Il vient à l'appui de la DCI en abordant les problèmes d'interopérabilité relatifs aux futures opérations multinationales de réponse aux crises, et il renforce le MAP en centrant davantage la participation du PPP sur les questions militaires et de défense essentielles liées à l'adhésion. En outre, le PPP jouera probablement un rôle clé s'agissant de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région des Balkans après la crise du Kosovo.



*Dirigeants des pays alliés et des pays partenaires après leur réunion au Conseil de partenariat euro-atlantique lors du Sommet de Washington, le 25 avril 1999.*

(photo OTAN)

## Le renforcement du Partenariat

Le Sommet de Washington a concrétisé un certain nombre d'importantes améliorations au Partenariat pour la paix qui avaient été mises en chantier au Sommet de Madrid de 1997, dans le but de rendre le PPP plus opérationnel et de donner aux Partenaires un plus grand rôle dans la planification et la prise de décisions du PPP. Ces améliorations constituent la pierre angulaire du Partenariat de demain.

Le nouveau Cadre politico-militaire (PMF) établi pour des opérations du PPP dirigées par l'OTAN permettra d'as-

notamment un développement significatif de la participation des Partenaires aux travaux des comités de l'OTAN concernant le PPP, ainsi que la présence d'officiers des pays partenaires dans les structures militaires de l'OTAN et un accroissement de la portée et de la complexité des exercices OTAN/PPP.

## Le renforcement des capacités opérationnelles

Le Sommet de Washington a également annoncé le début d'une nouvelle phase de l'évolution du PPP. Alliés et



Des soldats de la SFOR venus de Suède, pays du PPP, tiennent un poste de contrôle à proximité de Tuzla (Bosnie-Herzégovine), en mars dernier.

(photo Belga)

socier les Partenaires aux consultations et à la prise de décisions politiques, ainsi qu'à la planification opérationnelle et aux dispositions de commandement destinées aux opérations du PPP dirigées par l'OTAN. Le PMF accompagnera et appuiera le concept de l'Alliance concernant les Groupes de forces interarmées multinationales (GFIM).

Développé et adapté, le Processus de planification et d'examen (PARP) du PPP ressemblera davantage au processus d'établissement des plans de forces de l'Alliance. Il comportera des objectifs du Partenariat visant à définir les forces et les capacités déclarées par les Partenaires pour les activités du PPP. Des directives ministérielles aideront à donner forme à ces forces et capacités.

Enfin, le PPP continuera d'évoluer sur la base d'une coopération militaire et de défense renforcée, qui permet

Partenaires ont montré leur attachement à un rôle plus opérationnel pour le Partenariat en mettant au point un ensemble cohérent de mesures destinées à renforcer les capacités opérationnelles du PPP.

L'expérience que nous avons acquise en Bosnie-Herzégovine a clairement montré toute l'importance de la coopération dans le cadre du PPP pour la conduite efficace d'opérations multinationales de soutien de la paix. La dimension opérationnelle accrue du PPP prendra en compte les enseignements et l'expérience pratique des opérations de l'IFOR et de la SFOR en Bosnie, et aussi les problèmes spécifiques que de telles opérations multinationales présentent au plan de l'efficacité militaire et de l'interopérabilité.

Un nouveau Concept relatif à des capacités opérationnelles (OCC) sera élaboré dans le cadre du PPP en vue d'amé-

liorer l'aptitude des forces de l'Alliance et des Partenaires à agir de concert dans de futures opérations du PPP dirigées par l'OTAN. Il apportera aussi une plus grande souplesse s'agissant de réunir des ensembles de forces conçus pour monter et soutenir de telles opérations. L'OCC sera centré sur les forces et capacités potentiellement disponibles à cette fin. Il prévoira un renforcement des relations de travail du temps de paix entre les quartiers généraux et les services des pays partenaires et de l'Alliance, ainsi qu'entre les formations des Alliés et des Partenaires, de manière à faciliter l'intégration de ces éléments dans une force dirigée par l'OTAN. Parmi ses dispositions essentielles, il prévoira également des mécanismes d'évaluation et d'information en retour sur les capacités opérationnelles des forces déclarées par les Partenaires.

Le PPP futur comprendra aussi un programme destiné à permettre aux activités d'entraînement et de formation de mieux répondre aux exigences actuelles et à venir du Partenariat. Ce programme visera à améliorer l'interopérabilité et à promouvoir une coopération et un dialogue élargis entre l'ensemble des communautés de défense et de sécurité de l'OTAN et des pays partenaires.

## Exploiter tout le potentiel du Partenariat en matière de gestion des crises

Les décisions prises à Washington marquent une nouvelle étape du développement du Partenariat, qui n'est cependant pas la dernière. Le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), qui continue lui-même à évoluer, associé à un PPP renforcé et plus opérationnel, fournit à l'OTAN et à ses Partenaires une très utile série d'instruments leur permettant de mieux contribuer à l'instauration de la confiance, de la sécurité et de la stabilité dans la région euro-atlantique. Le CPEA a déjà montré sa valeur en tant que forum de consultations politiques sur des sujets allant de la Bosnie-Herzégovine et de la crise du Kosovo à l'action humanitaire de lutte contre les mines.

Nous avons aussi vu les avantages de notre coopération pratique au sein du PPP dans les domaines militaire et de la défense. L'interopérabilité réalisée dès les premières années du Partenariat a été rapidement bénéfique et a largement contribué au succès de l'intégration des forces des pays partenaires dans l'IFOR et la SFOR. Cependant, le CPEA et le PPP continueront d'évoluer de manière à répondre aux défis de l'environnement de sécurité, toujours dynamique, que connaît la région euro-atlantique. Aucun des deux n'a encore pleinement réalisé son potentiel en matière de prévention et de gestion des crises.

C'est là l'un des défis que le Partenariat va devoir relever. La dimension opérationnelle du PPP, en particulier, a été largement centrée sur l'interopérabilité, laquelle devrait permettre de constituer une force multinationale dirigée par l'OTAN et comportant une participation des Partenaires si une crise en faisait apparaître la nécessité. A l'avenir, les capacités renforcées qui sont envisagées vont conférer à cet élément une importance plus grande encore.

Le PPP s'est également révélé un instrument utile et souple pour la gestion des crises. Les programmes d'assistance adaptés au cas de l'Albanie mis en place après la crise



Des soldats albanais observent un exercice de parachutage sur la zone d'entraînement de Bize (Albanie), au cours de l'Exercice OTAN/PPP Cooperative Assembly, en août 1998.

(photo OTAN)



(De gauche à droite) Le président américain Bill Clinton, devant le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine<sup>(1)</sup> M. Kiro Gligorov, et le Premier ministre de la Slovénie, M. Janez Drnovsek, échange une poignée de main avec le Président de la Roumanie, M. Emil Constantinescu. Au cours du Sommet de Washington, en avril dernier, les Alliés ont rencontré les dirigeants des pays du sud-est voisins de la Serbie en vue de lancer une série d'initiatives visant à renforcer la sécurité dans la région.

(photo OTAN)

interne de 1997 ont aidé à reconstruire les forces armées albanaises et à faire face à d'autres conséquences de cette crise, notamment aux problèmes causés par la destruction et le pillage d'entrepôts de matériel militaire. La Cellule OTAN/PPP implantée à Tirana est une preuve tangible de l'intérêt et de l'engagement de l'Alliance à l'égard de la région.

Aujourd'hui, des programmes adaptés aux cas de l'Albanie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine<sup>(1)</sup> font partie intégrante de l'approche globale de l'Alliance vis-à-vis de la crise du Kosovo. Les exercices du PPP ont apporté une précieuse expérience opérationnelle dans la région, et l'assistance pratique fournie dans le cadre du PPP a aidé les deux pays à améliorer leur capacité de surveiller leurs frontières et de moderniser leurs forces armées.

## Renforcer les autres initiatives du Sommet

Au Sommet de Washington, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Alliance ont rencontré des représentants des pays de l'Europe du sud-est et proposé la création d'un forum consultatif sur les questions de sécurité dans le cadre de l'action menée par l'OTAN pour renforcer la sécurité et la stabilité dans la région. Les instruments et les mécanismes du PPP pourraient aider à matérialiser cette proposition, éventuellement au moyen de programmes de coopération en matière de sécurité destinés aux pays de la région, ce qui montrerait les possibilités qu'a le PPP d'appuyer la consolidation de la paix après une crise.

La souplesse inhérente au PPP sera également mise en évidence par le rôle que celui-ci jouera à l'appui des aspects militaires et de défense du Plan d'action pour l'adhésion (MAP) concernant les pays qui aspirent à rejoindre l'Alliance. Aux termes du MAP, les pays candidats pour-

ront demander que des Programmes de partenariat individuels (IPP) adaptés soient centrés sur leur coopération dans le cadre du PPP pour les principales questions liées à l'adhésion. Ces IPP adaptés seront élaborés sur la base d'un programme central de coopération indispensable aux candidats. Une telle formule aura pour effet d'encourager le développement de la spécialisation, des évaluations et des informations en retour dans les programmes du PPP, et, ainsi, de venir à l'appui des objectifs de planification élaborés pour les candidats dans le cadre général du PAPP développé et adapté. Une telle coopération avec les pays candidats, non seulement définirait des secteurs clés de coopération par l'intermédiaire du Programme de travail du Partenariat, mais pourrait aussi élargir le champ de la coopération pour tous les Partenaires et, par là même, renforcer le Partenariat dans son ensemble.

## Un Partenariat «stratégique» pour le XXIe siècle

L'Alliance a toujours considéré sa coopération avec les Partenaires comme un processus dynamique qui évoluerait progressivement à mesure que l'OTAN et les Partenaires se rapprocheraient. Pour le PPP, les cinq premières années de coopération active entre Alliés et Partenaires représentent un succès qui a largement dépassé les premières espérances. Pourtant, le Partenariat conserve un énorme potentiel inexploité. Alliés et Partenaires élaborent ensemble des mécanismes destinés à de futures «coalitions des pays capables d'agir», non seulement pour des opérations conjointes, mais aussi pour la prévention des conflits et le relèvement après les conflits. Le Partenariat envisagé s'emploiera également à acquérir une dimension politique élargie, en complément de sa coopération militaire et de défense, déjà bien établie. Il y aura là l'essence du Partenariat «stratégique» pour le XXIe siècle. ♦

(1) La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

# L'Initiative du Sommet sur les armes de destruction massive (ADM): raisons et objectifs



*Crispin Hain-Cole*

*Chef de la Section désarmement, maîtrise des armements et sécurité en coopération de la Division des affaires politiques de l'OTAN*

*Parmi les politiques novatrices adoptées par les dirigeants des pays de l'OTAN au Sommet de Washington, en avril dernier, figure une Initiative visant à assurer à l'Alliance les moyens de répondre au défi que représente la prolifération des armes de destruction massive (ADM). Cette Initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'actuelle adaptation de l'Alliance, intégrera les aspects politiques et militaires des travaux de l'OTAN sur les questions relatives aux ADM et viendra en complément d'autres actions menées au niveau international dans ce domaine. Son élément central est la création d'un Centre ADM destiné à faciliter la coordination des activités de l'Alliance concernant la prolifération.*

Le Concept stratégique révisé de l'OTAN souligne qu'en dépit de développements positifs intéressant l'environnement stratégique, la sécurité de l'Alliance reste exposée à toute une série de risques militaires et non militaires, qui viennent de multiples directions et sont souvent difficiles à prévoir et à évaluer. A cet égard, la prolifération des armes nucléaires, biologiques et chimiques (NBC) et de leurs vecteurs constitue un sujet de grave préoccupation. Malgré les progrès satisfaisants accomplis dans le sens d'un renforcement des régimes internationaux de non-prolifération, des défis majeurs subsistent dans ce domaine.

En dépit des efforts déployés pour la prévenir par les voies diplomatiques, la prolifération représente toujours pour l'Alliance une menace militaire directe. Certains Etats, dont plusieurs se trouvent à la périphérie de l'OTAN et dans des régions adjacentes, cherchent à vendre ou à acquérir des armes NBC, avec leurs vecteurs. Les produits et la technologie qui pourraient servir à fabriquer ces systèmes d'armes sont à présent plus répandus, tandis que la détection et la prévention de leur commerce illicite restent difficiles. Il apparaît également que des acteurs autres que des Etats disposent des moyens de fabriquer et d'utiliser certaines de ces armes.

## Décisions politiques

En décembre 1998, les Ministres des affaires étrangères et les Ministres de la défense des pays de l'Alliance se sont déclarés résolus à faire en sorte que les forces de l'OTAN soient prêtes à accomplir avec succès toute la gamme des missions qu'elles pourraient avoir à assumer malgré la menace ou l'emploi d'armes chimiques ou biologiques.

Etant donné le succès des travaux des Groupes OTAN sur la prolifération créés à l'issue du Sommet de l'OTAN de 1994<sup>(1)</sup>, les

Ministres ont indiqué qu'ils étaient prêts à élargir l'action menée par l'OTAN pour faire face à l'évolution du risque de prolifération.

En conséquence, le Conseil de l'Atlantique Nord a été chargé de préparer, pour le Sommet de Washington, des propositions concernant une initiative visant à faire en sorte que l'Alliance dispose des moyens politiques et militaires nécessaires pour répondre de façon appropriée et efficace aux défis présentés par la prolifération des armes NBC et de leurs vecteurs.

## L'Initiative

L'Initiative sur les ADM doit être considérée dans le contexte de l'approche que l'Alliance a adoptée à l'égard

(1)

Le Groupe politico-militaire de haut niveau sur la prolifération (SGP) et le Groupe défense de haut niveau sur la prolifération (DGP), sous l'autorité du Comité mixte sur la prolifération (CJP).



Un soldat polonais spécialement entraîné fait le guet depuis un véhicule blindé, la Pologne se préparant alors à envoyer des troupes de lutte contre les armes chimiques participer à une activité dirigée par les Nations Unies pendant la crise du Golfe.

(photo Reuters)

des questions de prolifération. Elle a pour objectifs de susciter chez les Alliés une plus large compréhension de ces questions, de centrer toute l'attention voulue sur les risques liés aux ADM et de coordonner les activités des divers organismes de l'OTAN travaillant dans le domaine de la prolifération. A ces fins, elle se traduira par:

- l'instauration à l'OTAN d'un dialogue plus intense et plus structuré débouchant sur un renforcement des positions communes des Alliés concernant les questions liées aux ADM et les moyens d'y répondre,
- l'amélioration qualitative et quantitative du partage entre Alliés d'informations et de données du renseignement sur les questions de prolifération,
- le soutien de l'élaboration par les Alliés d'une stratégie d'information destinée à sensibiliser davantage le public aux questions de prolifération, ainsi que des efforts déployés par les Alliés en faveur de la non-prolifération,
- le développement des programmes alliés qui visent à améliorer l'état de préparation des forces armées pour leur permettre d'opérer dans un environnement ADM et de faire face aux menaces que présentent ces armes,

- le renforcement du processus d'échange d'informations sur les programmes nationaux des Alliés en matière d'aide bilatérale pour la destruction des ADM,
- le développement de la capacité des Alliés de s'aider mutuellement pour assurer la protection de leurs populations civiles contre les risques liés aux ADM.

L'Initiative sur les ADM intégrera les aspects politiques et militaires des travaux menés par l'Alliance sur les questions relatives aux ADM et viendra en complément, et non pas en remplacement, des régimes internationaux et des activités de maîtrise des armements actuellement en place pour répondre à la prolifération.

## Le Centre ADM

Un Centre ADM sera créé au Secrétariat international de l'OTAN, à Bruxelles, en vue d'améliorer la coordination, au sein de l'Organisation, de toutes les activités liées aux ADM. Ainsi pourront être renforcés les consultations politiques relatives à la non-prolifération et les efforts de défense visant à améliorer l'état de préparation des forces de l'Alliance; une contribution sera également apportée aux efforts déployés au plan national pour protéger les populations civiles. Le Centre:

- tiendra la matrice des programmes d'aide bilatérale pour la destruction et la gestion des ADM, base de données conçue pour développer l'échange d'informations entre Etats membres sur les contributions nationales au retrait et au démantèlement des ADM dans l'ex-Union soviétique,
- conservera les informations sur les programmes de réponse civils des pays alliés concernant les ADM,
- apportera un soutien aux Groupes<sup>(2)</sup> de l'Alliance traitant de la prolifération des ADM et, par leur intermédiaire, au Conseil de l'Atlantique Nord,
- établira des exposés, des feuilles d'information et d'autres documents de même nature concernant les ADM, à l'intention du grand public.

## Au-delà de l'Alliance

L'Initiative sur les ADM sera, dans un premier temps, mise en oeuvre entre les 19 pays membres de l'OTAN, la participation étant étendue aux Partenaires et aux pays du Dialogue méditerranéen lorsqu'il y aura lieu, à mesure que le programme arrivera à maturité.

L'Alliance a déjà tenu — ou prévoit de tenir — des réunions sur les questions de prolifération avec divers pays partenaires, sous les auspices du Conseil conjoint permanent OTAN-Russie, de la Commission OTAN-Ukraine, du Conseil de partenariat euro-atlantique et du Groupe sur le Dialogue méditerranéen.

La réponse de l'OTAN à la prolifération, par l'Initiative sur les armes de destruction massive, fait partie intégrante de l'adaptation actuelle de l'Alliance au nouvel environnement de sécurité. ◆



INFOS OTAN

### Nouveau Représentant permanent du Portugal

*M. l'ambassadeur Fernando Andresen-Guimarães (57 ans) a succédé à M. l'ambassadeur António Martins da Cruz en tant que Représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Atlantique Nord.*

*Titulaire d'un diplôme de sciences économiques de l'Université de Lisbonne, M. Andresen-Guimarães est entré dans la carrière diplomatique en 1967 et a occupé des fonctions aux ambassades du Portugal au Malawi et à Londres dans la première moitié des années 70. En 1977, il a été nommé Auditeur au Collège de défense de l'OTAN, à Rome, et, l'année suivante, affecté en tant que Conseiller à la Mission permanente auprès des Nations Unies, à New York.*



*Il a ensuite été Consul général à Luanda, en 1982, jusqu'à sa nomination au poste d'Ambassadeur à Bagdad, en 1986, puis à Alger, en 1988.*

*Revenu à Lisbonne en 1991, il a été pendant un an Directeur général de l'aide au développement au Ministère des affaires étrangères avant d'être nommé Président de la Commission interministérielle sur Macao, assumant la direction du Groupe de liaison mixte Portugal-Chine.*

*M. Andresen-Guimarães est retourné aux Etats-Unis en mars 1995 en tant qu'Ambassadeur à Washington, poste qu'il a occupé jusqu'à la prise de ses fonctions actuelles au siège de l'OTAN, à Bruxelles, le 14 mai.*

(2)

Voir note précédente



*Des ouvriers  
mettent la dernière  
main au logo  
du Sommet  
de Washington  
accroché au  
Ronald Reagan  
International Trade  
Center, où allait être  
célébré le  
50e anniversaire  
de l'OTAN.*  
[\(photo Belga\)](#)